etd
entreprises territoires
et développement

Développer autrement

Rapport d'activités 2016

Du 1er janvier au 31 décembre

Entreprises Territoires et Développement (ETD)

Association de droit togolais créée en 2003, formalisée juridiquement en juin et reconnue au Togo le 30 avril 2008 sous le N° 0160 / MATDCL-SG-DAPOC-DOCA, et au Bénin en avril 2010 sous le N° 2010/019/MISP/DC/DGAI/SAAP-ASSOC.

Reconnue comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) le 23 décembre 2011 sous le numéro : N°631/PR/MPDAT/2011

A reçu son Accord Programme avec le Gouvernement togolais le 15 mai 2012 sous le numéro N°324/PR/MPDAT/2012

Siège social : Quartier Agbalépédogan à côté de la HAAC
06 BP : 61192 – Lomé 06/ Lomé- Togo - Tél : (00228) 22 51 94 81
Antenne Bénin : Fidjrossè, 07 B.P : 367 Cotonou - Tél : (00229) 21 15 95 47
E-mail : etd@etd-ong.org etd-tgb@yahoo.fr
Site internet : www.etd-ong.org

Président du Conseil d'Administration : Jean ALOTOUNOU

Directeur Général : Komi ABITOR

Directeur Financier et Comptable : Kodjo Démagna HOUNKANLI

Directeur des Opérations : Kodjovi Sotomè DETCHINLI

Vision

Un environnement dans lequel les populations et surtout celles vulnérables, satisfont à leurs besoins essentiels et contribuent de façon responsable à la croissance économique et au développement durable de leur territoire.

Mission

Contribuer de façon durable au développement social et économique des populations vivant en milieu rural en valorisant les ressources humaines et naturelles tout en préservant l'environnement.

Zones d'intervention

Togo : Régions Maritime, des Plateaux, Centrale, de la Kara et des Savanes
Bénin : Régions Plateaux Ouémé, Mono, Gouffo, Zou-collines, Borgou, Alibori, Atacora-Donfa

Principaux Partenaires

Partenaires institutionnels : Centre International de Développement et de Recherche (CIDR) et le MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche) au Togo et au Bénin

Partenaires Financiers :

- Union Européenne (UE),
- PPLM – EWDE (Pain Pour Le Monde) – Service protestant de développement,
- Ambassade de France au Togo,
- GeTM (Genève Tiers Monde),
- Terre des Hommes,
- Conseil General des Yvelines,
- UCT (Union des Communes du Togo),
- Banque Mondiale via MAEP Togo et Benin (Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche),
- FIDA via MAEP Togo
- CFSI/FDF (Fondation de France)

Table des matières

Liste des abréviations 4
Liste des tableaux 6
Listes des figures 7
Liste des photos 7
Introduction 13
I. Bilan de l'année 14
1. Analyse du contexte 14
1.1. Contexte général de mise en œuvre des activités 14
2. Synthèse des activités par domaine 16
2.1 Accès au marché pour l'agriculture familiale 16
2.2. Décentralisation et développement économique local 22
2.3. Etudes d'opportunité et de faisabilité pour la formulation de nouveaux projets au Togo et au Bénin 26
2.4. Evaluation des projets finissants 26
2.5. Recherche-développement et innovation 26
3. Progrès au plan organisationnel et contributions à la réalisation des objectifs du Plan d'orientation stratégique 2016 – 2020 26
3.1. Axe 1 : Par une mise à l'échelle de la démarche ESOP, développer des PME et chaînes de valeur agroalimentaires 26
3.2. Axe 2 : Promouvoir des modes de production durables et responsables qui garantissent la sécurité alimentaire et nutritionnelle 29
3.3. Axe 3 : Renforcer la place et le rôle des collectivités locales dans le renforcement de la gouvernance des territoires, la démocratie locale et la résilience des populations 33
3.4. Construire des alliances stratégiques avec le secteur privé, la société civile, les institutions de recherche et l'Etat pour accroitre la satisfaction des bénéficiaires et créer des emplois pour les jeunes 34
3.5. Raffermir la connaissance, la participation et l'influence de ETD sur les politiques sectorielles dans les pays d'interventions 34
4. Bilan des actions menées en 2016 36
4.1. Bilan par rapport aux prévisions 2016 des performances clés des différents domaines et de ETD structure 36
4.2. Evolution par rapport aux acquis enregistrés en 2015 (cadre de performances techniques, sociales et économiques) 37
II. Programme de travail de l'année 2017 39

Liste des abréviations

AFD	: Agence Française de Développement
AIDR	: Alliance Internationale de Développement et de Recherche
AMAF	: Accès aux Marchés et Agriculture Familiale
ANPGF	: Agence Nationale de Promotion et de Garantie pour le Financement des PME et PMI
AVSF	: Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
CCR-B	: Comité de Concertation des Riziculteurs du Bénin
CEET	: Compagnie d'Energie Electrique du Togo
CeCPA / SCDA	: Centre Communal de Promotion Agricole / Secteur Communal pour le Développement de l'Agriculture
CIDR	: Centre International de Développement et de Recherche
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CSP	: Chargé de Suivi des Producteurs
CTB	: Coopération Technique Belge
DRAEP	: Direction de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ESOP	: Entreprise de Services et Organisations de Producteurs
ETD	: Entreprises Territoires et Développement
EWDE	: Pain pour le Monde - Service Protestant de Développement – Bröt Für die Welt
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FECECAM	: Faîtière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuelle
FECECAV	: Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit des Associations Villageoises
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FIDES	: Fonds d'Investissement pour le Développement d'Entreprises Solidaires
FUCEC	: Faîtière des Unités de Coopératives d'Epargne et de Crédit
GETM	: Genève Tiers Monde
ICAT	: Institut Togolais de Conseil Agronomique
IMF	: Institution de Microfinance
INRAB	: Institut National de Recherche Agronomique du Bénin
ITRA	: Institut Togolais de Recherche Agronomique
INPIT	: Institut National pour la Protection Intellectuelle du Togo
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
OBC	: Organisation à Base Communautaire
OAPI	: Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation de Producteurs
PADA	: Projet d'Appui à la Diversification Agricole
PADAT	: Programme d'Appui au Développement Agricole du Togo

PARDL DD	: Programme d'Appui au Renforcement de la Démocratie Participative Locale pour un Développement Durable dans le sud-est de la région des Plateaux au Togo
PASA	: Programme d'Appui au Secteur Agricole
PDC	: Programme de Développement Communautaire
PDC 2	: Programme de Développement Communautaire deuxième génération
PNIASA	: Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	: Plan d'Orientation Stratégique
PSRSA	: Programme Spécial de Restructuration du Secteur Agricole
RESOP	: Réseau des Entreprises de Services et Organisations de Producteurs
SARL	: Société A Responsabilité Limitée
SA	: Société Anonyme
SAS	: Société Anonyme Simplifiée
SCAC	: Service de Coopération et d'Action Culturelle
SMOCIR	: Secrétariat de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé
SRI	: Système de Riziculture Intensive
UE	: Union Européenne
WAAPP	: West African Agriculture Productivity Program
WAGES	: Women Association for Gain both Economic and Social

Liste des tableaux

Tableau 1 : Tableau de répartition du budget de ETD à fin 2016 10
Tableau 2: Evolution des chiffres de ETD en 2015 et 2016 11
Tableau 3 : Projets et programmes mis en œuvre par le domaine AMAF en 2016 16
Tableau 4 : Indicateurs des résultats au niveau du PPAAO 31
Tableau 5 : Cadre de suivi des performances clés du domaine AMAF au titre de l'année 36
Tableau 6 : Cadre de suivi des performances clés du domaine DDEL au titre de l'année 2016 37
Tableau 7 : Cadre de suivi des performances clés de ETD au titre de l'année 2016 37
Tableau 8 : Réduction de la vulnérabilité, influence sur les politiques et création de la richesse 37
Tableau 9 : Performances techniques et financières clés de ETD 38
Tableau 10 : Cadre de mesure de la performance du résultat 1 par pays d'intervention 39
Tableau 11 : Cadre de mesure de la performance du résultat 2 au Togo 40
Tableau 12 : Cadre de mesure de la performance du résultat 3 par pays d'intervention 40
Tableau 13 : Cadre de mesure de la performance du résultat 4 au Togo 41
Tableau 14 : Cadre de mesure de la performance en GRH 41
Tableau 15 : Cadre de mesure de la performance en communication 42
Tableau 16 : Cadre de mesure de la performance en KM 42
Tableau 17 : Cadre de mesure de la performance en suivi-évaluation 43
Tableau 18 : Fiche synthétique du Contrat PAEIJ-SP 45
Tableau 19 : Fiche synthétique du Contrat PROSOL 46
Tableau 20 : Fiche synthétique du Contrat PASA 47
Tableau 21 : Fiche synthétique du contrat PPAAO 48
Tableau 22 : Fiche synthétique du PADAT 49
Tableau 23 : Fiche synthétique du Programme ESOP TOGO, phase 2014 - 2016 / PPLM 50
Tableau 24 : Fiche synthétique du Programme ESOP BENIN, phase 2014 - 2016 / PPLM ... 51
Tableau 25 : Fiche synthétique du Contrat PADA au Bénin 52
Tableau 26 : Fiche synthétique du PAGED 53
Tableau 27 : Fiche synthétique du PAGEA 54
Tableau 28 : Fiche synthétique du GLDD 55
Tableau 29 : Fiche synthétique du PAGDA 56
Tableau 30 : Fiche synthétique du PRBSA 57
Tableau 31 : Fiche synthétique du PAPEBA 58

Listes des figures

Figure 1 : Répartition du budget de ETD en 2015 et 2016 11

Liste des photos

Photo 1 : Producteurs de l'ESOP Djidja formés sur la culture de Soja bio 9
Photo 2 : Fabrication du compost à base de champignon (à droite) 9
Photo 3 : Vue partielle de la table des officiels (à gauche) et vue d'un groupe de travail à l'atelier sous régional de partage d'expérience en matière d'appui aux collectivités territoriales à Notsè (à droite) 10
Photo 4: Travaux de défrichement et de piquetage de la parcelle à reboiser 20
Photo 5: Compost à base du champignon produit par les producteurs formés (à gauche) et application de l'urée super granulée dans un champ de riz suivant la technique SRI adaptée (à droite) 20
Photo 6: Parcelle SRI adaptée (à gauche) et parcelle sous culture de pois d'angole (à droite) 20
Photo 7: Agence énergie d'expérimentation ou kiosque solaire de Djékloué (à gauche) et utilisation des services de reprographie de l'agence par les élèves 21
Photo 8 : Magasin de 10 tonnes à Lakoto, Haho (à gauche) et magasin de 250 tonnes à Notsè (à droite) suivis 23
Photo 9 : Vu partielle de la mise en des tas de compostage à Notsè 23
Photo 10: Réunion de l'équipe de l'ENPRO avec la marie et le groupement sous le hangar (à gauche) et démonstration de l'efficacité du compost par l'équipe de l'ENPRO (à droite)..... 24
Photo 11: Formation des membres du groupement Egnon sur la fabrication rapide du compost 24
Photo 12 : Visite des couloirs mettant en exergue le marquage végétal à la peinture à Kolokopé (à gauche) et présentation en salle des résultats des négociations des couloirs et pistes (à droite) 25
Photo 13 : Balise en instance d'implantation dans le canton d'Asrama 25
Photo 14 : Produits ESOP exposés à la foire MADE in TOGO (à gauche) et stand RESOP à la foire MADE in TOGO (à droite) 27
Photo 15: Produits ESOP exposés au SIALO (à gauche) et présentation de la démarche ESOP au SIALO (à droite) 27
Photo 16 : Atelier de l'ESOP Akébou (à gauche) et Atelier de l'ESOP huile Sokodé (à droite) 30
Photo 17 : Atelier de l'ESOP Ananas Tsévié en cours de construction (à gauche et à droite)30
Photo 18 : Pâte de manioc à l'ESOP (à gauche) et séance de pressage de la pâte (à droite) à l'ESOP Akébou 30
Photo 19 : Atelier abritant la trieuse optique à Sotouboua (à gauche) et partie 2 de la trieuse optique à Notsè 31
Photo 20: Vue partielle d'un site en cours d'aménagement dans la préfecture de Blitta (à gauche) et vue d'un site mis en valeur après aménagement (à droite) 33

Résumé

Eléments de contexte

Au Togo, l'année 2016 a été marquée par (i) une série d'inaugurations notamment la nouvelle aérogare de Lomé, l'hôtel « Radisson Blu 2 février », le siège de la SGI-Togo ; (ii) les inaugurations des marchés par-ci, les poses de premières pierres par-là ; (iii) le Sommet sur la sécurité maritime du 10 au 15 octobre à Lomé et la tenue d'un atelier national sur la décentralisation en décembre qui a défini une feuille de route pour l'organisation des élections locales en 2018.

Au Bénin, l'année 2016 a été marquée par (i) l'alternance politique et pacifique avec l'élection d'un nouveau président ; (ii) les cas de fièvre hémorragique à virus de Lassa ; (iii) l'assainissement des conditions de création d'entreprises ; (iii) la poursuite des réformes en matière entre autres d'assainissement des finances publiques, de la lutte contre la corruption ; (iv) la poursuite de la réalisation des travaux notamment la construction de route et l'électrification rurale ; (v) la poursuite du chantier de la modernisation du secteur de la justice à travers l'informatisation des juridictions et de la chancellerie.

Dans le monde, l'année 2016 a été marquée par (i) la tenue de la 22ème Conférence de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22) à Marrakech du 7 au 18 novembre.

Pour ETD, l'année 2016 a constitué une année charnière pour deux raisons : (i) la majorité des projets étaient arrivés à terme, deux (02) nouveaux projets ont été formulés et deux (02) projets ont été renouvelés, et (ii) une réorganisation devrait être faite suite à la formulation du nouveau 2016-2020.

Réalisations majeures de l'année 2016

Les réalisations majeures de l'année 2016 sont :

(i) la promotion de 51 PME sur 55 PME prévues soit un taux de réalisation de 93 %. Ces 51 PME agroalimentaires rurales de type ESOP (31 ESOP anciennes, 20 ESOP nouvelles) interviennent sur 9 filières (riz, soja, semence de maïs, semence de riz, viande, miel, manioc, arachide et provende) et ont permis : (a) de traiter 5 588 tonnes de produits ; (b) d'appuyer la structuration et les techniques de production et de commercialisation de près de 23 898 producteurs (dont 36 % de femmes) fournissant aux ESOP 10 184 tonnes de matière première collectée ; (c) de distribuer 1 230,09 millions de F CFA, (soit 1,878 millions d'euros) aux producteurs ; (d) de créer environ 201 emplois permanents et 2 929 emplois équivalents ou indirects ; (e) de faire la promotion et à la distribution des produits ESOP à travers les dispositifs RESOP mis en place à Cotonou et à Lomé. Le nombre total de bénéficiaires est passé de 21 576 producteurs en 2015 à 23 898 soit une augmentation de 11 %.

(ii) le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et de commercialisation de 23 898 producteurs dont 36 % de femmes à travers (a) la mise en place de 2 021 tontines ; (b) la formation aux itinéraires techniques de production ; (c) l'accompagnement de 168 sociétés coopératives simplifiées ; (d) la diffusion du système de riziculture intensive sur 447 ha avec 3 180 producteurs touchés ; (e) la réalisation de 55 ha d'aménagements sommaires de bas-

fonds au profit de 325 producteurs ; (f) la facilitation de l'accès au crédit de campagne auprès d'IMF à 4 892 producteurs pour un montant de 256 millions de FCFA.

(iii) l'appui à la promotion et diffusion des techniques de protection et de réhabilitation des sols à travers le réseau des ESOP dans les communes cibles du ProSol au Bénin : (a) 2.190 producteurs dont 46,03 % de femmes sensibilisées et informées sur les effets du changement climatique et sur la gestion durable des ressources naturelles ; (b) 250 producteurs identifiés et sensibilisés sur les techniques SRI avec 250 parcelles validées comme sites d'expérimentation ; (c) 2.085 producteurs dont 992 femmes identifiées et formées sur la production de soja biologique et sur la fabrication du compost à base du champignon.

Photo 1 : Producteurs de l'ESOP Djidja formés sur la culture de Soja bio

Photo 2 : Fabrication du compost à base de champignon

(iv) En matière d'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale: (a) 4 collectivités locales (Préfectures du Haho, Moyen-Mono et Blitta et Commune urbaine de Notsé) ont été accompagnées dans la planification et la gestion du développement durable de leur territoire, le renforcement de leurs capacités techniques, de maîtrise d'ouvrage et financière ; (b) l'animation des derniers ateliers de sortie de reconnaissance et les négociations des accords sociaux pour la sécurisation des pistes ; (c) 2.500 balises implantées sur environ 230 km de pistes négociées ; (d) la mise en place de 12 comités de suivi pour jouer le rôle de veille sur les circuits concertés et sécurisés ; (e) la sensibilisation pour une transhumance apaisée ; (f) l'élaboration des protocoles de gestion des marres d'eau; (g) 73 IL soutenues dont 26 à Blitta, 5 dans la commune de Notsè, 22 dans le Moyen Mono et 20 dans le Haho, en considérant les initiatives relatives à la restauration des berges ; (h) la mise en place du dispositif relatif de collecte des ordures ménagères avec un début de collecte des ordures dans 15 quartiers sur les 24 qui forment la ville de Notsè ; (g) au total 71 762 habitants sont directement touchés par les réalisations de l'année.

(v) En matière de capitalisation, management de connaissance et de suivi-évaluation, les réalisations suivantes ont été enregistrées : (a) l'amélioration de la version de base du système informatisé de suivi-évaluation (application web accessible par mobile dénommée pour l'instant Quick Project) ; (b) la finalisation et la publication du guide d'élaboration d'une SPDD ; (c) l'organisation d'un atelier régional de partage des acquis de ETD/CIDR en matière d'accompagnement des collectivités pour le développement durable de leurs territoires

dans un contexte de pré-décentralisation du 30 novembre au 1er décembre 2016 ; (d) la réalisation et présentation d'un film documentaire sur les acquis de ETD/CIDR en matière d'appui aux collectivités, lors de l'atelier régional en décembre 2016 à Notsè ; (e) la préparation et coordination des évaluations finales externes des projets et programmes arrivés à terme (PAGED, PAGLDD et PESAO).

(vi) Au plan de sa gouvernance et de son fonctionnement, (a) les membres du CA de ETD se sont réunis le 4 novembre 2016 à l'occasion d'une réunion ordinaire, (b) les comptes des projets et de la structure ont été certifiés par des auditeurs externes, (c) le POS 2016 – 2020 de ETD a été édité et imprimé, il est accessible sur le site de ETD « http://www.etd-ong.org/ ».

Au total, 14 projets et programmes ont été exécutés pour un chiffre d'affaires global 810 808 928 FCFA, soit 1 237 876 euros mobilisant 69 salariés (58 au Togo et 11 au Bénin) dont 45 cadres de profils agronomes, agroéconomistes, géographes, économistes, gestionnaires, sociologues.

La répartition du budget 2016 de ETD a évolué avec plus de fonds affecté à « l'Administration », à la «Décentralisation et appuis aux collectivités/ Environnement et gestion durable » et moins de fonds affecté à « l 'Agriculture familiale et accès au marché » contrairement au budget de 2015 confer Tableau 1.

Photo 3 : Vue partielle de la table des officiels (à gauche) et vue d'un groupe de travail à l'atelier sous régional de partage d'expérience en matière d'appui aux collectivités territoriales à Notsè (à droite)

Tableau 1 : Tableau de répartition du budget de ETD à fin 2016

	2015		2016	
Administration	**252700 420**	**28,8 %**	**268 669 852**	**32,9 %**
Agriculture familiale et accès au marché	**372 797 956**	**42,4 %**	**355 188 840**	**43,5 %**
Décentralisation et appuis aux collectivités/ environnement et gestion durable	**253 418 197**	**28,8 %**	**191 928 699**	**23,5 %**
Total	**878 916 573**	**100 %**	**815 787 391**	**100 %**

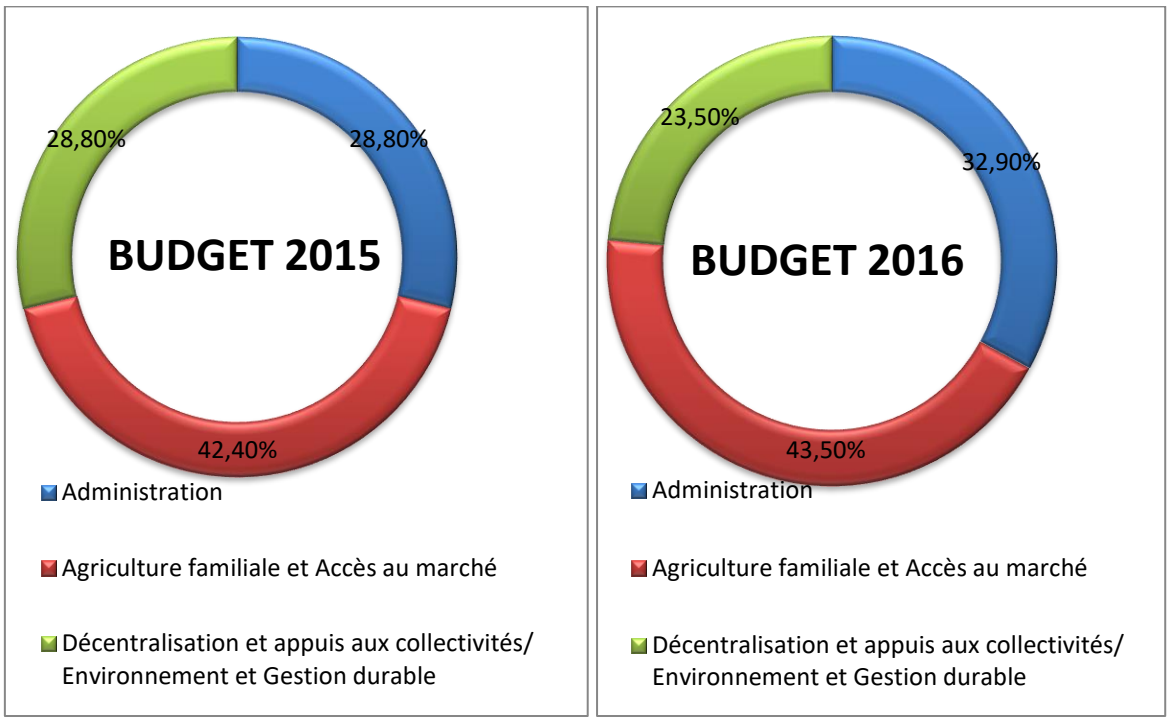

Figure 1 : Répartition du budget de ETD en 2015 et 2016

Les performances clés de ETD en 2016 comparativement à celles de 2015 sont présentées dans le Tableau 2.

Tableau 2: Evolution des chiffres de ETD en 2015 et 2016

Années	2015	2016	Evolution (%)
Nombre de programmes	**12**	**13**	**+8**
Nombre d'ESOP promues	**51**	**51**	**0**
Nombre de collectivités appuyées	**4**	**4**	**0**
Nombre de salariés	**69**	**69**	**0**
Nombre total de bénéficiaires	**350 000**	**365 000**	**+4**
Nombre de femmes bénéficiaires	**190 000**	**182 500**	**-4**
Chiffre d'Affaires en F CFA	**896 291 615**	**810 808 928**	**-10**
Chiffre d'Affaires en EURO	**1 366 388**	**1 237 876**	**-9**

Perspectives ou défis majeurs de l'année 2017

Au plan de la gouvernance et du pilotage stratégique, les grands chantiers de ETD en 2017 sont : (i) la définition d'un document pour opérationnaliser les axes stratégiques contenus dans le POS 2016-2020 (ce document précisera les objectifs, ainsi que les réalisations concrètes prévues dans le POS au titre de la période) ; (ii) la poursuite de la formalisation des acquis de ETD sur les thématiques de l'accès au marché pour l'agriculture familiale et de l'appui à la gouvernance locale en vue du développement économique et durable des territoires ; (iii) la matérialisation des travaux de construction du siège de ETD à Lomé ; (iv) le renouvellement des projets en cours et la formulation de nouveaux programmes/projets ; et (v) la recherche de financements privés pour la diversification des partenariats.

Au plan opérationnel, au -titre du *Résultat 1 : Des PME agroalimentaires inspirées du modèle ESOP et impliquant les jeunes sont promues autour de chaînes à forte valeur ajoutée dans les pays d'intervention*, les activités de l'année 2017 s'articuleront autour de : (i) la transformation des ESOP existantes en PME agroalimentaires viables, (ii) la promotion de nouvelles entreprises sur de nouvelles chaînes de valeur, (iii) l'opérationnalisation d'un fonds d'investissement et de développement d'entreprises, (iv) l'accompagnement de la mise en place de démarches qualité dans les entreprises et des labels produit, (v) la facilitation du marketing et de la commercialisation des produits issus des PME promus, (vi) la facilitation de l'accès à des financements de recherche et innovation aux entreprises promues .

Au titre du *Résultat 2 : Un dispositif d'incubation et de promotion d'entreprises agricoles et agroalimentaires est opérationnel*, les activités de l'année 2017 s'articuleront autour de : (i) la réalisation d'une étude de faisabilité, (ii) l'opérationnalisation du dispositif d'incubation et de promotion d'entreprises agricoles, (iii) la réalisation des infrastructures avec équipements permettant d'héberger les entreprises incubées, (iv) l'accompagnement des entreprises dans leur développement.

Au titre du *Résultat 3 : Des modes de production et de gestion durable de ressources naturelles sont diffusés*, les activités de l'année 2017 s'articuleront autour de : (i) l'accompagnement des producteurs dans la gestion durable des ressources naturelles (aménagements hydroagricoles, diffusion de techniques agro écologiques), (ii) la diffusion de l'agriculture contractuelle et de la vente groupée, (iii) la facilitation aux producteurs de l'accès au crédit de campagne, au crédit d'investissement et aux intrants agricoles, (iv) l'accompagnement des producteurs dans l'acquisition et la gestion d'infrastructures de stockage et de petits matériels de production et de traitement post récolte.

Au titre du *Résultat 4 : Des collectivités territoriales sont renforcées dans leurs rôles de promotion de leurs territoires et participent au renforcement de la résilience des populations*, les activités de l'année 2017 s'articuleront autour de : (i) la standardisation des pratiques, la capitalisation et diffusion des acquis, (ii) la promotion des pratiques de gouvernance démocratique, de gestion concertée des territoires et de promotion du genre, (iii) le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage et de mobilisation des finances locales des collectivités territoriales, (iv) l'appui des collectivités territoriales à œuvrer à un meilleur accès des populations aux services de base (eau, santé, assainissement), aux ressources naturelles et énergétiques (accès au foncier, mobilité du bétail et agropastoralisme), (v) le soutient des initiatives locales à caractère économique et environnemental .

Au titre du *Résultat 5 : Les expertises développées par ETD sont connues par l'Etat, les partenaires et les bénéficiaires et reprises dans les documents de politiques en matière de développement de l'agriculture et des collectivités territoriales*, les activités de l'année 2017 s'articuleront autour de : (i) le renforcement du processus de capitalisation et d'échanges de savoir-faire déjà en place, (ii) l'organisation des ateliers thématiques, (iii) la participation à des ateliers thématiques aux plans national, sous régional et international, (iv) la réalisation des actions de communication à l'endroit des bailleurs et du grand public et (v) l'organisation des ateliers régionaux thématiques en partenariat avec l'AIDR et les plateformes nationales du Togo et du Bénin.

Introduction

L'année 2016 a constitué une année décisive pour ETD. Un nouveau plan d'orientation stratégique a été élaboré en remplacement de l'ancien plan d'orientation stratégique 2010-2014. Au total dix (10) projets et programmes sont arrivés à terme. Trois nouveaux projets et programmes ont vu le jour. En effet, ETD s'est dotée d'un nouveau plan d'orientation stratégique qui comprend cinq axes. Ce plan est basé sur la mise en place des outils ou dispositifs nécessaires à la pérennisation des acquis en matière de promotion d'entreprises agroalimentaires et d'accompagnement des collectivités locales pour le développement durable de leurs territoires.

Pour rappel, la mission de ETD est de contribuer au développement économique et social des populations vivant en milieu rural en valorisant les ressources humaines et naturelles locales et en préservant l'environnement. De cette mission découlent les domaines d'intervention de ETD à savoir :

- Agriculture familiale et accès aux marchés
  - promotion d'entreprises interfaces entre les producteurs et le marché ;
  - appui à des acteurs de filières agroalimentaires pour qu'ils deviennent compétitifs et performants ;
  - création de conditions favorables à la production agricole.
- Décentralisation et développement économique local
  - accompagnement des collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre d'actions qui contribuent au développement socio-économique de leur territoire ;
  - accompagnement des collectivités locales à l'amélioration de leurs capacités techniques, financières et de maîtrise d'ouvrage.
- Environnement et gestion durable des ressources naturelles
  - mise en œuvre de programmes et actions axés sur la gestion durable des ressources naturelles ;
  - accompagnement des acteurs locaux à la définition et à la mise en œuvre de stratégies de développement durable.

Le présent document dresse le bilan des activités menées par ETD au cours de l'année 2016, assorti des perspectives de l'année 2017. Il est conçu à la fois comme un outil de suivi-évaluation des performances et comme un outil de reddition de compte. Il intègre les nouveaux défis auxquels ETD doit faire face, sur fond d'amélioration continue des services et apports aux groupes cibles et aux bénéficiaires. Il est structuré en trois parties consacrées dans l'ordre : (i) au bilan général de l'année 2016 ; (ii) aux perspectives et enjeux majeurs de l'année 2017 et (iii) aux annexes.

La première partie expose : (i) l'analyse des contextes international et nationaux dans lesquels les activités de 2016 ont été menées au Togo et au Bénin ; (ii) la synthèse des activités menées par domaine ; puis (iii) les progrès réalisés au plan organisationnel assortis des contributions des activités menées pour la consolidation des objectifs du POS 2010- 2014.

La deuxième partie expose le plan de travail de l'année 2017 et les résultats du POS 2010-2014.

La troisième et dernière partie est consacrée à l'identification des différents programmes et projets.

I. Bilan de l'année

1. Analyse du contexte

1.1. Contexte général de mise en œuvre des activités

1.1.1. Eléments de contexte global ou international

Les Objectifs de développement Durables (ODD) adoptés en remplacement des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

En adoptant de nouveaux objectifs de développement durable et un accord pour la lutte contre le changement climatique sinon la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les 15 ans à venir, les grands dirigeants du monde ainsi que les acteurs du secteur privé et de la société civile ont convenu d'œuvrer à la construction d'un monde plus vivable et apaisé. En s'y accordant, les différents acteurs conviennent de l'impérieuse nécessité d'innover aussi bien dans les types d'actions de développement à mener que dans les mécanismes de financement de ces actions en vue d'un mieux-être pour tous.

Les objectifs de développement durable portent sur une économie inclusive qui favorise un accès équitable pour tous à des services de base, qui protège les écosystèmes et l'environnement et qui doit se construire en partenariat entre toutes les parties prenantes (publiques, privées, sociétés civiles et ONG nationales et internationales).

Ces actes pris qui restent complémentaires l'un de l'autre pour guider la nouvelle dynamique de développement, poussent à s'inscrire dans du long terme tout en tenant compte des disparités qui existent toujours et fortement par endroits entre les pays pauvres et les pays riches. Ils permettront de poursuivre les initiatives entreprises au travers des OMD à savoir mettre fin à la pauvreté et à la faim, améliorer la santé et l'éducation mais aussi bâtir des villes plus durables, mener de actions contre les changements climatiques et protéger les océans et les forêts.

Des populations vulnérables exclues de la dynamique de croissance

Même si au cours des cinq dernières années, l'Afrique a enregistré des avancées économiques notables avec des taux de croissance encourageants (5,1 % en 2014 contre 3,1 % dans le monde), le continent reste tout de même celui qui connaît des retards dans les OMD : l'Afrique en général, et l'Afrique subsaharienne en particulier, constitue la partie de la planète où l'on dénote encore des déficits en matière de gouvernance, d'accès des populations à l'énergie, à l'eau, à l'éducation, traduisant ainsi un niveau de pauvreté encore perceptible malgré les tendances de croissance annoncées dans certains pays. Le développement de l'Afrique et des pays ne s'opère pas partout de la même manière. La région s'urbanise inéluctablement avec une distinction nette entre les zones urbaines fortement connectées au marché et les zones rurales encore très pauvres et enclavées.

La pauvreté persiste fortement en Afrique : plus de 400 millions d'Africains vivent encore avec moins de 1,25 dollar US par jour. Malgré une amélioration constante, la croissance se concentre aujourd'hui encore uniquement sur un petit nombre de secteurs et de zones géographiques.

Une importance de l'agriculture et de la transformation des produits agricoles

Pour sensibiliser l'opinion internationale à l'importance de l'agriculture, l'ONU a fait de 2014 l'année de l'agriculture familiale. On constate par ailleurs que 75 % des moyens de subsistance dépendent encore de la production agricole en Afrique1. Plus de 60 % de la population économiquement active travaille et vit de l'agriculture. Plus d'un tiers de la valeur ajoutée totale provient de l'agriculture. Mais dans le même temps l'Afrique importe près de 50 milliards de dollars de nourriture chaque année. L'économie alimentaire de l'espace CEDEAO, a contribué dans son ensemble à hauteur de 175 millions de dollars US à la création de valeur ajoutée en 2010, soit 36 % de son PIB2.

1.1.2. Eléments de contexte national

Le Togo et le Bénin présentent des caractéristiques géographiques, agro-écologiques et démographiques fort semblables et leurs populations vivent encore majoritairement (60 à 70 %) dans les zones rurales.

Avec une population totale de près de 16 millions d'habitants[3] composée à plus de 50 % de jeunes et à 65 % de femmes, le Togo et le Bénin ont une superficie totale de 169 412 km². Situés tous deux dans l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine), pays côtiers, les deux pays restent des pays relativement petits. Ils sont limités au Nord par le Burkina et le Niger, à l'Ouest par le Nigeria, à l'Est par le Ghana. La présence de ports dans ces pays leur confère un rôle économique important dans l'espace sous régional et un positionnement stratégique dans les échanges commerciaux entre les pays tels que le Burkina, le Niger, le Mali, le Tchad et les pays occidentaux.

Les deux pays se sont également engagés depuis les années 1990 pour le Bénin et depuis 2007 pour le Togo, dans d'importantes réformes économiques qui ont abouti à des performances économiques soutenues avec un taux de croissance annuel moyen compris entre 3,4 % et 3,9 %. Les incidences de cette croissance positive sur le développement ont cependant été limitées en partie à cause de la croissance démographique relativement élevée (3,2 %). L'économie de ces deux pays est dominée par l'agriculture.

Une pauvreté encore prégnante au Togo et au Bénin

Avec un revenu par habitant compris entre 690 $ US en 2008, le Bénin et le Togo, zone prioritaire d'intervention de ETD, se placent dans le groupe des pays à faible revenu. En effet, la croissance économique des deux pays repose sur le commerce et l'aide au développement.

Selon les dernières estimations, un tiers de la population béninoise continue de vivre sous le seuil de pauvreté monétaire, tandis qu'environ 40 % de la population vit dans la pauvreté structurelle (non monétaire). Au Togo, selon les résultats de l'enquête QUIBB, l'incidence de la pauvreté est estimée à 58,7 % de la population, soit près de 3,24 millions d'habitants répartis dans 535 486 ménages sur une population estimée à 6,7 millions habitants en 2014. La pauvreté est essentiellement rurale et l'incidence est de 74,3 %.

1Bilan Afrique 2014, Cercle de Réflexions Economiques, Sociales et Politiques ; http://www.camer.be/38604/30:27/belgique-bilan-afrique-2014-la-bonne-annee-panafricaniste-du-crespol-belgium.html

2 ECOWAP+10, Mutations de l'économie agro-alimentaire et implications, OCDE et CEDEAO, p22.

3 Le Bénin compte 9,1 millions d'habitants et le Togo, 6,9 millions d'habitants

Les femmes qui représentent une part importante de la population agricole sont très souvent privées des facteurs pouvant améliorer leur productivité, à savoir la propriété foncière, l'accès au crédit, l'accès aux intrants agricoles et l'accès aux marchés.

De nombreux jeunes restent quant à eux confinés dans des secteurs peu productifs et seuls 51 % des jeunes de 15 à 24 ans occupent un emploi salarié. De fait, la question de l'insertion des jeunes est cruciale.

La pauvreté est plus accentuée en milieu rural et marquée par une carence en infrastructures de base, un fléchissement des revenus agricoles du fait d'une timide valorisation des produits agricoles, et des politiques agricoles encore peu orientées vers le marché et peu efficaces en matière de promotion de chaînes de valeur alimentaires.

2. Synthèse des activités par domaine

2.1 Accès au marché pour l'agriculture familiale

Pour le compte du domaine AMAF, les réalisations majeures de l'année 2016 sont : (i) la consolidation de 51 ESOP dont 35 au Togo et 20 au Bénin avec au total 23 898 producteurs dont 18 362 au Togo et 5536 au Bénin ; (ii) la promotion de deux nouvelles entreprises ESOP (huile soja au Bénin et élevage) ; (iii) la promotion de dix filières au total ; (iv) un chiffre d'affaire de 1,5 milliard réalisé par les ESOP ; (v) la création de 201 emplois à plein temps ; (vi) la promotion de quatre nouvelles marques de produits (viande, jus, huile, pâte de manioc) ; (vii) la signature de deux convention de financement avec les IMF ou les banques ; (ix) l'installation d'un kiosque solaire à Djekloe (Haho) en lien avec les tontines.

Ces réalisations du domaine AMAF ont été obtenues à travers la mise en œuvre de 8 programmes et projets consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Projets et programmes mis en œuvre par le domaine AMAF en 2016

Intitulé du projet	Objectif	Zone d'intervention	Date de démarrage	Date de fin
Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA)	Renforcer les capacités productives des bénéficiaires du projet au sein des filières sélectionnées et de promouvoir un environnement (public et privé) capable d'accompagner le développement du secteur agricole (au sens large).	Togo, toutes les 5 régions : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes	2012	2017
Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest - Projet Togo (PPAAO)	(i) Générer, adapter et diffuser un panel de technologies améliorées de production durable des principaux produits végétaux (maïs et riz) et des produits animaux (volailles et petits ruminants) ; (ii) améliorer l'efficience et la performance de la recherche agricole par le renforcement des capacités des	Togo, régions des Plateaux, Centrale et des Savanes	2012	2016

	institutions de recherche agricole dans les domaines technique, administratif, financier et de la planification ; (iii) et renforcer l'efficacité, la performance et la pérennité des services de vulgarisation agricole pour les rendre opérationnel.			
Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA)	Renforcer les capacités productives des bénéficiaires du projet au sein de la filière riz et de promouvoir un environnement (public et privé) capable d'accompagner le développement du secteur agricole (au sens large)	Benin (Régions de l'Atlantique et littoral, de l'Ouémé-Plateaux, du Mono-Couffo, de Zou-Collines, du Borgou-Alibori et de l'Atacora-Donga)	2013	2016
Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) Consortium ONG Plateaux	(i) Améliorer la productivité des petites exploitations agricoles ciblées sur le riz, le maïs et le manioc ; (ii) Valoriser et faciliter la mise en marché des productions agricoles.	Région des Plateaux, sous-zone Amou-Ogou-Kpélé, Togo	2011	2016
Consolidation d'un Réseau d'Entreprises Agroalimentaires pour des revenus durables aux producteurs CREA	Augmenter et sécuriser le revenu de 6500 ménages agricoles à travers la consolidation d'un réseau d'entreprises sur les filières riz et soja et la diversification des filières.	Benin (Régions de l'Atlantique et littoral, de l'Ouémé-Plateaux, du Mono-Couffo, de Zou-Collines, du Borgou-Alibori et de l'Atacora-Donga)	2014	2016
Promotion de l'agroaliment-aire et de la	1) Augmenter et sécuriser le revenu de producteurs à travers la promotion de petites entreprises agroalimentaires	Togo (Régions des Savanes,	2014	2016

gouvernance locale au Togo (PAGoL)	locales. 2) La société civile et les collectivités locales se concertent et négocient, dans le cadre d'une stratégie de développement durable, la définition, la production et la gestion de biens et services de proximité et de qualité en articulation avec les services de l'Etat et les autres partenaires du territoire. 3) Faire de ETD une organisation professionnelle, reconnue et ayant une croissance maîtrisée.	de la Kara, Centrale, des Plateaux et Maritime)		
Projet de protection et de réhabilitation des sols (PROSOL) au Bénin	Contribuer à améliorer la protection et la réhabilitation des sols dégradés afin de garantir durablement une bonne production et par conséquent réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des producteurs de communes cibles des ESOP au Bénin	Benin (Régions de l'Atlantique et littoral, de l'Ouémé-Plateaux, du Mono-Couffo, de Zou-Collines, du Borgou-Alibori et de l'Atacora-Donga)	2015	2017
Projet ESOP Energie Togo	Faciliter l'accès des populations rurales pauvres à l'énergie	Préfecture de Haho ; Préfecture de (Dapaong, Mango, Tchamba, Guérin Kouka, Blitta, Zio, Sotouboua, Agou et Tchaoudjo)	2016	2021

Les différents appuis apportés par ETD au travers des projets et programmes du Tableau 3 ont permis d'atteindre les réalisations ci-après:

2.1.1. Appuis aux ESOP

Au total 51 ESOP (35 au Togo et 16 au Bénin) et les deux structures de commercialisation de produits ESOP, les RESOP implantés à Lomé et à Cotonou ont été accompagnées en 2016.

Les performances majeures enregistrées en 2016 à travers l'appui-accompagnement des ESOP sont les suivantes : (i) près de 23 898 producteurs touchés sur 10 filières (riz, soja, semences riz, semences maïs, arachide, huile de soja, viande, miel, ananas, manioc) ; (ii) plus de 1230 millions de F CFA distribués aux producteurs soit un évolution de 27 % par rapport à 2015 ; (iii) un chiffre d'affaires consolidé de 1 850 millions de FCFA et (iii) 5 588 tonnes de produits traités.

Les ESOP ont bénéficié en 2016 d'appuis effectués sous forme de conseils, d'accompagnements, de suivi et de contrôle par les équipes techniques de ETD.

Les RESOP (Lomé et Cotonou) ont bénéficié des appuis de ETD dans la mise en œuvre de leur stratégie marketing et de leur plan de communication pour la commercialisation des produits ESOP, ainsi qu'en gestion comptable et financière. Un contrat de diffusion de spot avec la télévision RTDS sur 9 mois à raison de 1 114 diffusions de spots vidéo a été signé par le RESOP Togo. Dans le cadre de la promotion et de la communication sur les produits des ESOP, le RESOP Togo a participé à la foire MADE in TOGO et au SIALO (Salon International de l'Agroalimentaire de Lomé). Au bénin, en vue de la tenue de son Assemblée Générale Constitutive pour sa formalisation en coopérative, le RESOP a été accompagné à la rédaction de ses statuts et règlements intérieurs. Cependant le processus de formalisation du RESOP Bénin n'a pas démarré pour deux raisons. La première est la difficulté de constitution du capital par les ESOP Ouaké, Lalo, Vallée qui devraient être coopérateurs. La seconde raison est qu'il faut prendre le temps de définir la forme juridique appropiée car formaliser le RESOP.

2.1.2. Appuis divers aux petits producteurs vulnérables de la sous-zone Amou-Ogou-Kpélé

ETD a entrepris en 2016 le projet d'appui à la mise en place des dispositifs de Conservation des Eaux et des Sols et élaboration des Plans de Gestion Environnemental et Social Simplifiés (PGESS) à la suite des négociations entre la coordination PADAT et les prestataires ONG. Ce projet s'inscrit dans la composante ADAPT du PADAT.

A ce titre, un site de trois (3) ha a été identifié et reboisé à Akpato (préfecture de Kpélé) après quelques activités préliminaires de prise de contact, de sensibilisation, de préparation d'une carte globale d'aménagement des terrains en amont du bas-fond Bavégo.

La réalisation d'autres mesures des CES (pose des cordons pierreux, bandes enherbées, pratiques culturales, etc.) autres que le reboisement et l'élaboration du PGESS n'ont pas démarré à cause de la non signature de la convention qui devrait permettre l'implication des partenaires de ADAPT/PADAT et de l'ANGE. Néanmoins, ETD a assuré l'accompagnement des bénéficiaires pour l'entretien de la parcelle reboisée en vue de la réussite de cette mesure de Conservation des Eaux et des Sols.

Photo 4: Travaux de défrichement et de piquetage de la parcelle à reboiser

2.1.3. Diffusion des techniques de protection et de réhabilitation des sols auprès des producteurs membres des ESOP

Au titre de la promotion et diffusion des techniques de production et de réhabilitation des sols à travers le réseau des ESOP dans les communes cibles du ProSol au Bénin, les différentes activités menées ont permis d'obtenir d'importantes réalisations à savoir : (i) 1 671,99 ha de terre protégée et réhabilitée à travers diverses pratiques de gestion durable des terres par 2 085 producteurs membre du réseau des communes cibles ; (ii) 287 ha de terres sous le système de rotation incluant une légumineuse emblavées par 777 producteurs des communes cibles ; (iii) 568 ha de terres sous cultures fertilisantes emblavées par 777 producteurs des communes cibles ; (iv) 192, 89 ha de terres sous le système de riziculture intensif emblavées par 442 producteurs des communes cibles ; (v) 81 ha de terres sous paillage emblavées par 126 producteurs des communes cibles ; (vi) 334,58 ha de terres sous résidus de récolte emblavées par 218 producteurs des communes cibles ; (vii) 264 producteurs identifiés et sensibilisés sur les techniques SRI avec 264 parcelles validées comme sites d'expérimentation.

Photo 5: Compost à base du champignon produit par les producteurs formés (à gauche) et application de l'urée super granulée dans un champ de riz suivant la technique SRI adaptée (à droite)

Photo 6: Parcelle SRI adaptée (à gauche) et parcelle sous culture de pois d'angole (à droite)

2.1.4. Facilitation de l'accès à l'énergie des populations rurales pauvres

Au titre de la facilitation de l'accès à l'énergie des populations rurales, la phase pilote qui vise l'électrification de 84 villages de la préfecture de Haho à travers des agences énergie et des mini-réseaux intelligents a démarré et a permis d'obtenir des réalisations. Une première agence énergie (kiosque solaire en lien avec les ESOP) a été mise en place dans le village de Djékloé (localité située à 10 km à l'Est de Notsè). Ce qui a permis à la population du village de Djékloé et celle des villages environnants d'avoir accès aux premiers services énergétiques notamment : (i) la reprographie (avant la mise en place de l'agence, les élèves du village de Djékloé et ceux des villages environnants effectuaient plus de 10 km pour faire la photocopie des documents académiques) ; (ii) les services de froid (conservation d'aliments, rafraichissement de boisson, production de la glace) ; (iii) la recharge de téléphones portables et d'autres appareils électroniques ; (iv) la location / vente des kits solaires autonomes.

Photo 7: Agence énergie d'expérimentation ou kiosque solaire de Djékloué (à gauche) et utilisation des services de reprographie de l'agence par les élèves

2.1.5. Autres activités réalisées dans le domaine AMAF

Au cours de l'année 2016, outre les activités ci-dessus exposées, d'autres activités transversales concernant le domaine AMAF ont également été réalisées notamment :

a) le lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité sur l'horticulture périurbaine au Togo ;

b) l'évaluation externe du PESAO (programme ESOP) ;

c) la poursuite des réflexions en vue de l'amélioration du modèle ESOP avec la définition de la stratégie de changement d'échelle dont l'opérationnalisation permettra d'obtenir des PME pour une meilleure viabilité, réflexions poursuivies dans la suite logique de l'atelier tenue avec l'ensemble des ESOP du Togo et du Bénin en mai 2016;

d) la poursuite des actions en vue de la fusion des ESOP Blitta dans le cadre de la stratégie de changement d'échelle ;

e) la négociation du contrat avec le PAIEJ-SP au Togo, financé par la BAD à travers le ministère en charge du développement à la base (négociation et révision de l'offre de services ; la participation aux différentes missions de démarrage du projet, etc.).

2.2. Décentralisation et développement économique local

Les réalisations majeures de l'année 2016 sont : (i) l'appui à la gouvernance locale et aux dynamiques de territoires dans 4 collectivités locales (préfectures du Haho, Moyen-Mono et Blitta et commune urbaine de Notsé) à travers la planification concertée et la promotion du développement durable de leurs territoires, la maîtrise d'ouvrage, le renforcement de leurs capacités techniques et la mobilisation des ressources locales ; (ii) la mise en œuvre des SPDD ; (iii) au total 139 IL soutenues dont 26 à Blitta, 9 dans la commune de Notsè, 43 dans le Moyen Mono et 61 dans le Haho, en considérant les initiatives relatives à la restauration des berges ; (iv) l'augmentation des recettes totale du Haho, du Moyen-Mono et de la Commune de Notsè respectivement de 36 %, 18 % et 40 % par rapport à 2015 ; (v) l'accompagnement dans la mise en œuvre des recommandations issues du diagnostic organisationnel du conseil de préfecture de Blitta en vue d'améliorer les prestations du conseil; (vi) la mise en place d'un dispositif de collecte des ordures ménagères dans la Commune de Notsè avec la collecte des ordures effective dans 15 quartiers sur les 24 qui forment la ville de Notsè ; (vii) la formation de 60 personnes représentant différentes catégories d'acteurs de la filière du bétail à travers 2 débats informés respectivement à Anié et à Blitta ; (viii) au total 2 500 balises implantées pour l'ensemble des régions des Plateaux et Centrale dont 1 600 balises pour 133 km de pistes négociées et sécurisées dans la région des Plateaux et 900 balises pour 102 km de pistes négociées dans la région Centrale ; (ix) deux points d'eau et deux aires de pâturage (907 ha et 50 ha) aménagés sur les sites et espaces agropastoraux stratégiques retenus et gérés de façon conjointe par les acteurs.

Ces réalisations du domaine DDEL ont été obtenues à travers : (a) la poursuite du programme d'appui à la gouvernance locale et développement durable (PAGL2D/PAGEA/PAGED) dans la commune de Notsè et dans les préfectures du Moyen-Mono et du Haho ; (b) la poursuite du projet d'appui à la gouvernance concertée pour le développement agricole dans la préfecture de Blitta (PAGDA) et (c) la poursuite du projet d'appui à la préservation des écosystèmes et de la biodiversité grâce à l'agropastoralisme (PAPEBA). Les détails sont les suivants.

2.2.1. Appui à la gouvernance locale et aux dynamiques de territoires

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAGL2D au cours de l'année 2016 : (i) trois collectivités locales ont été accompagnées dans la planification et la gestion du développement durable de leur territoire, le renforcement de leurs capacités techniques et financières avec : (a) 19 cadres de concertation (15 CCD, 1 quadrilogue, 2 CPD, 1 COS), renforcés et régulièrement animés dans le Haho et le Moyen-Mono ; (b) la validation des stratégies préfectorales de développement durable (SPDD) du Haho et du Moyen-Mono et le renouvellement du plan de développement deuxième génération de la commune de Notsé ; (c) la construction et l'inauguration le 30 décembre 2016 à Tohoun du nouveau bureau du Conseil de préfecture du Moyen Mono grâce a l'augmentation des recettes propres ; (ii) l'évaluation des plans pluriannuels de développement durables des trois collectivités avec comme résultat : la moitié des actions programmées dans chaque document enclenchées ; (iii) le suivi régulier de la mise en œuvre des actions programmées lors des réunions de CCD, CPD, COS et lors des ateliers du PRISME ; (iv) le renforcement des membres des CCD pour la suivi de la mise en œuvre des IL en cours d'exécution ; (v) l' animation de forum entre juin

et juillet 2016 à l'endroit des membres des CCD du Haho, du Moyen mono et de la commune de Notsè sur quelques modules dont : (a) Gestion Durable des Ressources Naturelles (GDRN) et amélioration des conditions de vie, (b) Technique améliorée de production de plants ; (vi) le renforcement de 15 membres de CCD pour le suivi des champ-écoles mis en place et formation-accompagnement à l'utilisation de la fiche de suivi des pratiques agricole ; (vii) près de 240 homme-jours d'appui conseil apportés aux CCD dans : (a) le suivi et le contrôle des chantiers, (b) le suivi de la production des plants, du reboisement et de l'entretien des berges, (c) le suivi de la production maraîchère ; (viii) le suivi des magasins de stockage et des hangars dont les travaux ont pris fin en 2016 ; (ix) la poursuite de la mise en place et la gestion durable de dispositifs de collecte et de valorisation des ordures ménagères à Notsè avec : (a) l'effectivité de la collecte des ordures dans 15 quartiers sur les 24 qui forment la ville de Notsè ; (b) la construction d'un hangar d'une dimension de 12 mètres sur 9 m et installation d'une table de tri sur le site de Zitou à Notsè ; (c) la formation des femmes du groupement Lolonou du quartier Avizuha (Notsè) à l'utilisation de la table de tri pour la fabrication du compost avec l'appui technique de l'ONG ENPRO ; (d) le début de transformation des déchets organiques en compost avec quatre tas de compostage mis en place sur le site par le groupement suivis par ENPRO depuis septembre 2016 ; et (x) la réalisation et la présentation d'un film documentaire sur les acquis de ETD/CIDR en matière d'appui aux collectivités, lors de l'atelier régional de partage organisé en décembre 2016 à Notsè.

Photo 8 : Magasin de 10 tonnes à Lakoto, Haho (à gauche) et magasin de 250 tonnes à Notsè (à droite) suivis

Photo 9 : Vu partielle de la mise en des tas de compostage à Notsè

Photo 10: Réunion de l'équipe de l'ENPRO avec la marie et le groupement sous le hangar (à gauche) et démonstration de l'efficacité du compost par l'équipe de l'ENPRO (à droite)

2.2.2. Appui à la gouvernance concertée pour le développement agricole

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAGDA au cours de l'année 2016 : (i) la mise en place d'un cadre de concertation, de négociation et de décision entre la collectivité et les acteurs du secteur agricole ; (ii) l'élaboration et la diffusion de la stratégie préfectorale de développement agricole et de la charte de développement durable de la préfecture de Blitta ; (iii) l'élaboration du plan d'action annuel 2016 de la préfecture sur la base de la stratégie de développement agricole; (iv) la formation des membres du cadre de concertation sur la méthodologie d'élaboration d'un document de stratégie préfectorale de développement agricole ; (v) la signature d'une convention de partenariat tripartite pour la mise en place du fonds de garantie ; (vi) au total 30 OP ont été sélectionnées pour être soutenues techniquement et financièrement dans la mise en œuvre de leurs projets d'initiatives locales ; (vii) la mise en œuvre de 26 projets d'initiatives locales portées par des organisations de producteurs ; (viii) la formation d'un technicien supérieur d'agriculture pour son autonomisation au sein du conseil de préfecture ; (ix) la réalisation d'un diagnostic organisationnel du Conseil de préfecture et la mise en œuvre des recommandations issues du diagnostic ; (x) l'amélioration des capacités financière de la préfecture de Blitta avec les recettes qui sont passées de 43 953 559 FCFA en 2013 à 46 029 073 FCFA en 2016 soit une augmentation de 5 % ; (xi) l'aménagement de 7 hectares sur un total de 12,5 ha de bas-fonds identifiés dans la préfecture. Au total, 3 539 ménages agricoles sont touchés à travers les différentes activités menées depuis le début du projet en 2014.

Photo 11: Formation des membres du groupement Egnon sur la fabrication rapide du compost

2.2.3. Appui à la préservation des écosystèmes et de la biodiversité grâce à l'agropastoralisme

Au titre de la mise en œuvre du PAPEBA en 2016 : (i) au total 60 personnes représentant différentes catégories d'acteurs de la filière du bétail ont été formées à travers 2 débats informés respectivement à Anié et à Blitta ; (ii) au total 235 km de pistes négociées et marquées à la peinture ; (iii) au total 2 500 balises ont été implantées pour l'ensemble des deux régions dont 1 600 balises pour 133 km de pistes négociées et sécurisées dans la région des Plateaux et 900 balises pour 102 km de pistes négociées dans la région Centrale ; (iv) deux points d'eau et deux aires de pâturage (907 ha et 50 ha) ont été aménagés sur les sites et espaces agropastoraux stratégiques retenus et gérés de façon conjointe par les acteurs.

Photo 12 : Visite des couloirs mettant en exergue le marquage végétal à la peinture à Kolokopé (à gauche) et présentation en salle des résultats des négociations des couloirs et pistes (à droite)

Photo 13 : Balise en instance d'implantation dans le canton d'Asrama

2.2.4. Autres activités du domaine DDEL

Au cours de l'année 2016, outre les activités ci-dessus exposées, d'autres activités transversales concernant le domaine DDEL ont également été réalisées notamment :

- la réponse à trois appels à proposition dont un projet pour le renforcement de la démocratie participative locale pour un développement durable dans le Haho, le Moyen-Mono et l'Est-Mono cofinancé par l'UE et GeTM. Il s'agit du PARDL DD ;
- la mise en route du Programme d'appui au renforcement de la démocratie participative locale pour un développement durable dans le sud-est de la région des Plateaux au Togo (PARDL DD) en octobre 2016 ;
- la soumission des notes d'intention de projets (i) au Conseil Général des Yvelines, à PPLM, à GeTM, à ARCOD – Champagne Ardennes, et à la Giz pour appuyer la gouvernance locale, le développement agricole durable et la sécurité foncière dans la préfecture de Blitta) et (ii) au CFSI/FDF, à PPLM, à GeTM et à l'Etat togolais (dans le

cadre de la deuxième phase du PNIASA) pour le renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience agricole dans la préfecture de Blitta.

2.3. Etudes d'opportunité et de faisabilité pour la formulation de nouveaux projets au Togo et au Bénin

Cinq études d'opportunité et de faisabilité ont été réalisées au Togo et au Bénin pour l'élaboration de différents projets et programmes : (i) un programme d'appui à la gouvernance locale, à la gestion durable des ressources naturelles et au renforcement de la résilience des populations de la région des Savanes au Togo, (ii) un programme d'appui à la gouvernance locale dans les Plateaux et la Centrale au Togo, (iii) un programme d'appui à la gouvernance concertée, au développement agricole, à la sécurité alimentaire, à la valorisation des produits agricoles et à la sécurisation foncière dans la préfecture de Sotouboua au Togo, (iv) un programme d'appui à la transhumance, à la gestion durable des ressources naturelles, à la sécurité alimentaire, à la sécurisation foncière et à la mise en marché des produits agricoles dans la zone Tchamba - Blitta au Togo et (v) un programme de renforcement de la gouvernance concertée et de développement économique local dans le département de l'Atacora - Donga au Bénin, après prospection auprès des communes du département.

2.4. Evaluation des projets finissants

L'évaluation externe finale du PAGED et du PAGL2D a été réalisée avec succès entre septembre et octobre 2016 par Gaïa Développement, un bureau d'études français.

2.5. Recherche-développement et innovation

L'action majeure de recherche-développement et d'innovation réalisée en 2016 sur la thématique DDEL est la validation d'un dispositif de planification – suivi – évaluation (DPSE) orienté changement dans le cadre de l'expérimentation du PRISME conduite en collaboration avec le F3E.

3. Progrès au plan organisationnel et contributions à la réalisation des objectifs du Plan d'orientation stratégique 2016 – 2020

Les réalisations enregistrées au cours de l'année 2016 ont contribué à la réalisation des objectifs du POS 2016 – 2020 de ETD. Le bilan de l'exécution des activités planifiées pour l'année 2016 illustre les progrès réalisés par rapport à l'année 2015.

3.1. Axe 1 : Par une mise à l'échelle de la démarche ESOP, développer des PME et chaînes de valeur agroalimentaires

3.1.1. Définir et opérationnaliser une stratégie de passage à l'échelle de la démarche ESOP

a) Organisation d'un atelier avec l'ensemble des ESOP du Togo et du Bénin

Un atelier s'est tenu avec l'ensemble des ESOP du Togo et du Bénin en mai 2016. Au cours de cet atelier, des réflexions se sont poursuivies en vue de l'amélioration du modèle ESOP avec la définition de la stratégie de changement d'échelle dont l'opérationnalisation permettra d'obtenir des PME pour une meilleure viabilité.

b) Le positionnement de ETD vis-à-vis des ESOP

Le rôle et le positionnement de ETD dans le cadre des activités de promotion des PME de type ESOP définie en 2010 a été rappelé aux ESOP tout au long de l'année 2016 avec comme objectif le changement d'échelle.

c) Mettre en œuvre une véritable démarche d'amélioration de la qualité (au niveau des processus d'installation des ESOP et du produit)

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie de passage à l'échelle, les actions de sensibilisation des gérants des ESOP riz sur la qualité du riz Délice et les dispositions à prendre en vue de garantir un produit de qualité se sont poursuivies au cours de l'année 2016.

Deux réunions techniques ont été tenues au cours de l'année avec les Gérants des ESOP. La première au cours du premier trimestre pour s'entendre sur les quantités à commercialiser et fixer les prix de vente avec la structure de commercialisation à Lomé. La deuxième réunion au deuxième semestre afin de faire le suivi des activités de commercialisation et un réajustement des prix.

Dans le but de promouvoir le riz délice et communiquer sur les autres produits des ESOP, le RESOP a participé à la Foire « MADE IN TOGO » du 22 juillet au 02 août 2016 puis au SIALO (Salon International de l'Agroalimentaire de Lomé) du 17 au 21 août 2016.

Photo 14 : Produits ESOP exposés à la foire MADE in TOGO (à gauche) et stand RESOP à la foire MADE in TOGO (à droite)

Photo 15: Produits ESOP exposés au SIALO (à gauche) et présentation de la démarche ESOP au SIALO (à droite)

d) Adapter le statut juridique à l'évolution des entreprises et aux nouvelles à créer

En septembre 2016, un nouveau directeur de l'ESOP Soja Nyo a été recruté et des partenaires ayant exprimés le désir d'entrer au capital de l'entreprise ont été approchés dans l'optique de l'évolution du statut juridique de SARL en SA. Suite aux différentes analyses et face au coût onéreux de la mise en place d'un conseil d'administration il a été convenu au final de muter l'entreprise du statut de Société Anonyme (SA) à celui de Société Anonyme simplifiée (SAS) plutôt. La mutation sera effective courant 2017.

3.1.2. Développer de nouvelles chaînes de valeur

a) Diversifier les filières dans le cadre de la création des ESOP

Au titre de la diversification des filières et dans le cadre des nouveaux partenariats, la promotion de nouvelles filières comme l'ananas, l'arachide, le manioc, le miel, l'huile de soja, les semences de maïs et de soja et la viande de petits ruminants s'est poursuivie en 2016. A cet effet : (i) une étude de milieu réalisée en mars 2016 a permis d'évaluer le potentiel de production dans le Moyen Mono et de confirmer la possibilité d'installation de l'ESOP arachide ; (ii) « la pâte de manioc » : un nouveau produit a été mise sur le marché par l'ESOP Agou et (iii) les opérations test de production de l'ananas en vue d'alimenter l'unité de transformation des jus de fruit en cours d'installation ont été poursuivies au cours de l'année.

b) Diversifier les partenariats financiers pour démultiplier la démarche ESOP

Tous les partenariats financiers négociés avec la Banque Mondiale dans le cadre des programmes du PASA et du PPAAO/WAAPP au Togo et du PADA au Bénin à travers des contrats de subvention ou de prestation signés depuis 2011 ont été reconduits en 2016.

Le nouveau partenariat financier noué avec la Giz au Bénin en 2015 s'est poursuivi en 2016 et au Togo, les négociations avec la BAD ont abouti à la signature d'un contrat en décembre 2016 pour la mise en œuvre du PAEIJ SP.

Le nombre d'ESOP promues en 2016 (RESOP y compris) est resté inchangé par rapport à 2015 soit 53 ESOP dont 35 au Togo et 18 au Bénin.

3.1.3. Promouvoir un fonds de soutien au développement d'entreprises agroalimentaires

a) Opérationnaliser le dispositif de financement des ESOP en articulation avec les IMF et les banques

Durant l'année 2016, les activités menées ont contribué à la consolidation des liens avec les IMF (FUCEC, URCLEC, FECECAV au Togo et ALIDE au Bénin). Toutefois, toutes les procédures de création du CIDEA ont été bouclées en 2016 et le CIDEA a été créé le 21 novembre 2016. Une publication dans Togo presse et des décaissements à l'endroit de quelques ESOP sont prévus pour le premier trimestre 2017.

b) Renforcer les fonds propres des ESOP pour se préparer aux réactions de la concurrence

En 2016, les fonds propres des ESOP ont été renforcés à travers :

- l'augmentation de la capacité d'autofinancement des ESOP par l'appui à l'amélioration des performances économiques des anciennes ESOP ;

- l'accompagnement de huit ESOP au Togo dans le cadre du PASA pour mobiliser un montant de 185 millions de F CFA au niveau des institutions financières comme l'ANPGF, la COOPEC et DEKAWOWO ;
- l'accompagnement de : (i) 10 nouvelles ESOP au Togo à bénéficier des subventions de démarrage du PASA en vue de constituer le stock de matière première de l'année et d'acquérir des équipements de transformation et (ii) de 10 autres ESOP au Bénin grâce à l'appui financier du PADA pour la construction des infrastructures de stockage et l'acquisition d'équipements de transformation ;
- la poursuite du processus de formalisation de 10 ESOP en année de transformation (8 ESOP riz, 1 ESOP soja et 1 ESOP semence riz) au Togo, de 03 ESOP au Bénin à travers l'élaboration des textes juridiques (statuts et pacte d'associés) et l'organisation de leurs assemblées générales constitutives.

c) *Négocier une fiscalité adaptée pour les ESOP et les autres systèmes d'accès aux marchés*.

En 2016 aucun progrès notable n'a été enregistré sur la négociation d'une fiscalité adaptée pour les ESOP.

3.1.4. Mettre en place un centre d'incubation et de promotion d'entreprises pour les jeunes

Sans objet.

3.2. Axe 2 : Promouvoir des modes de production durables et responsables qui garantissent la sécurité alimentaire et nutritionnelle

3.2.1. Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et financières des agriculteurs et agricultrices

a) Renforcer les infrastructures de stockage et de transformation des ESOP

Dans le cadre de la mise en œuvre du PASA et du PADAT au Togo et du PADA au Bénin, les ESOP du Togo et du Bénin ont été accompagnées pour la construction d'ateliers et l'implantation d'équipements de transformation.

En 2016, les ESOP du Bénin (Boukombé et Banikoara) qui ne disposaient pas d'équipements de transformation, en ont reçues. Dans le cadre de l'implantation des équipements de transformation, une convention de financement de sept millions a été signée entre chacune des ESOP (10) et le PADA. Ce financement a servi (i) à construire les hangars de tri et de transformation, (ii) à l'installation des équipements et le raccordement au réseau de la SBEE. Les travaux sont à diverses étapes d'évolution au niveau des ESOP.

Au Togo au cours de l'année 2016, le PASA a financé les ESOP Akébou, Ananas Tsévié, miel Kpalimé, Huile Sokodé, Bassar, Nyamassila et Tandjouaré en vue de la construction des ateliers devant abriter les équipements de transformation. Quant aux ESOP Dapaong, Sotouboua RE et Notsè, elles ont bénéficié chacune d'une trieuse optique. Pour la réalisation de ses activités, ETD a accompagné les ESOP dans la recherche et l'acquisition des parcelles et le suivi du dossier depuis l'avis de consultation à la réception de l'ouvrage. Les travaux ont été achevés dans les ESOP à l'exception de l'ESOP Ananas Tsévié ou ils sont en cours de réalisation.

Quelques photos des infrastructures construites sont présentées ci-après.

Photo 16 : Atelier de l'ESOP Akébou (à gauche) et Atelier de l'ESOP huile Sokodé (à droite)

Photo 17 : Atelier de l'ESOP Ananas Tsévié en cours de construction (à gauche et à droite)

L'ESOP Akébou a procédé à l'installation des différentes machines mises à sa disposition par le PASA. Il s'agit des machines suivantes : les presses à manioc, les rappeuses de manioc, un moulin à manioc, les fourneaux, les laveuses et éplucheuses de manioc, les bacs de torréfaction, torréfacteurs à gari et divers outils et matériel. Les ESOP riz de Dapong, Sotouboua RE et Notsè ont construit les hangars pour l'installation de la trieuse optique.

Photo 18 : Pâte de manioc à l'ESOP (à gauche) et séance de pressage de la pâte (à droite) à l'ESOP Akébou

Photo 19 : Atelier abritant la trieuse optique à Sotouboua (à gauche) et partie 2 de la trieuse optique à Notsè

c) Appui direct à l'élevage

L'année 2016 a été consacrée à la poursuite de la consolidation des trois unités de production et de commercialisation de viande issue de l'élevage familial d'ovins et de caprins lancées en 2013 au Togo dans le cadre du PPAAO/WAAPP et du Programme ESOP. Ces trois unités respectivement dans les préfectures de Blitta, Ogou et Haho ont bénéficié des appuis et formations à travers : (i) la poursuite des appuis techniques aux éleveurs (castration, bouclage, antibiothérapie, déparasitage, vaccination des animaux), (ii) l'accompagnement à l'élaboration des documents de gestion et de planification, (iii) la formation des éleveurs sur le calcul des coûts de production, le compostage, la fabrication de la pierre à lécher, l'exploitation rationnelle des pâturages, sur l'ensilage et la formation des promoteurs d'élevage sur la vaccination des volailles et la castration sanglante. Au total 562 éleveurs appartenant à 46 OP ont bénéficiés des appuis.

Outre ces appuis, des sensibilisations ont été faites à l'endroit des éleveurs notamment : (i) une sensibilisation sur l'application du programme de prophylaxie au profit de 19 éleveurs à Atakpamé et (ii) une sensibilisation sur la démarche ESOP et la constitution de nouveaux groupes au profit de 10 participants dans le village de Djaga dans la zone de Notsè. Une étude sommaire de marché de bétail sur pied à également été réalisée en février 2016 afin de recueillir le maximum d'informations en rapport à la vente sur pied des petits ruminants en vue de mettre aux point une stratégie de vente pour l'écoulement facile des animaux de l'ESOP.

Le **Error! Reference source not found.** présente quelques indicateurs des résultats au niveau du PPAAO.

Tableau 4 : Indicateurs des résultats au niveau du PPAAO

Indicateur	Ogou	Haho	Blitta	Total
Nombre d'éleveurs fournisseurs d'animaux	207	202	153	562
Nombre de femmes fournisseuses	72	72	43	187
Nombre de groupes d'éleveurs fournisseurs	17	16	13	43
Nombre d'animaux disponible chez les éleveurs	265	130	100	495
Nombre d'emplois permanents créés	1	3	1	5

c) Mise en relation des producteurs avec les IMF pour financer la campagne agricole

Au Togo, la mise en relation des producteurs avec les IMF pour l'octroi du crédit de campagne s'est poursuivie en 2016. Au total 4 892 producteurs membres de 15 ESOP ont été accompagnés pour bénéficier d'un crédit de campagne de près de 256 millions de francs CFA.

Au Bénin, les producteurs des ESOP n'ont pas pu bénéficier de crédit de campagne auprès des IMF.

3.2.2. Diffuser des techniques agro-écologiques et de gestion durable des ressources naturelles

En 2016, au total, environ 23 898 producteurs fournisseurs des ESOP ont été formés aux itinéraires techniques de production de diverses spéculations : riz, soja, semences de riz, semences de maïs, arachide, ananas, miel, manioc sur la base des fiches techniques actualisées et améliorées intégrant des éléments liés à la gestion intégrée de la fertilité des sols et à la gestion de la qualité des récoltes. La superficie totale emblavée en 2016 est passée à 11 339 ha (dont 4 148,2 ha pour le riz et 6 983 ha pour le soja et 208 ha pour les autres filières) en 2016 contre 10 271 ha en 2015 soit une augmentation de 10 %.

- ***Diffusion de la technique SRI***

Au Togo, l'expérimentation de la technique du Système de Riziculture Intensive (SRI) enclenchée en 2012 a été poursuivie en 2016 dans 14 ESOP. Au total 3 180 producteurs ont été formés à la production du riz suivant la technique SRI et accompagnés à la mise en place des parcelles SRI sur une superficie cumulée de 447 ha.

Au Bénin, 192,61 ha de bas-fonds rizicoles ont été aménagés et cultivés suivant la technique du Système de Riziculture Intensive (SRI) adapté pour un réseau de 424 producteurs dont 84 femmes (79,52 %).

- ***Accompagner à la mise en place et à la conduite de parcelles d'apprentissage participatif selon GIFS***

En 2016 au bénin, au total 2 190 producteurs dont 1008 femmes ont été formés et suivis périodiquement sur la mise en place et la conduite de parcelles d'apprentissage participatif selon GIFS. Ces producteurs ont également été appuyés dans la réalisation des diguettes, les semis, les pépinières, le repiquage, les entretiens, la transformation de l'urée de sa forme conventionnelle en super granulée, la distribution et l'application de l'urée super granulée, la restauration de la fertilité des parcelles pauvres ou dégradées à base de plantes fertilisantes (soja, niébé, arachide, poids d'angole, mucuna), le paillage, la rotation, l'assolement et l'application du compost à base du champignon.

- ***Aménagements de bas-fonds***

En 2016 au Togo, 55 ha de bas-fonds ont été aménagés dans les préfectures de Sotouboua, de l'Est-Mono, d'Agou et de Blitta, au profit de 325 producteurs des ESOP riz Sotouboua, Elavagnon, Agou et Blitta. Ces aménagements ont permis de faciliter l'application de la technique du SRI. Les ESOP bénéficiaires ont collecté des données sur les rendements. Après

traitement, la comparaison de ces données avec les rendements obtenus sur les parcelles non aménagées permettra de mesurer l'effet de l'aménagement des bas-fonds sur la productivité du riz. Aucun bas-fond n'a bénéficié d'aménagement en 2016 au Bénin.

Photo 20: Vue partielle d'un site en cours d'aménagement dans la préfecture de Blitta (à gauche) et vue d'un site mis en valeur après aménagement (à droite)

3.3. Axe 3 : Renforcer la place et le rôle des collectivités locales dans le renforcement de la gouvernance des territoires, la démocratie locale et la résilience des populations

3.3.1 Consolider et faire passer à l'échelle les acquis en matière de gouvernance et de démocraties locales pour un développement durable des territoires

Durant l'année 2016, ETD a consolidé son positionnement dans le secteur de la décentralisation et du développement économique local au Togo grâce à la poursuite du PAGL2D et du PAGDA.

L''implication de ETD dans le secteur de la décentralisation et du développement économique local a été caractérisée en 2016 par : (i) l'organisation d'un atelier régional de partage et d'échanges sur les acquis des ONG ETD et CIDR à Notsè les 30 novembre et 1er décembre 2016 sur le thème « Collectivités locales, acteurs du développement durable des territoires » avec pour but la publication et la diffusion des expériences et pratiques capitalisées sur le PAGL2D, (ii) la réalisation et la diffusion d'un film documentaire sur les acquis du PAGL2D et (iii) la poursuite de la collaboration entre ETD, le CIDR et les trois collectivités cibles pour une nouvelle phase triennale allant d'octobre 2016 à septembre 2019 qui intègre le développement durable à l'appui au renforcement de la démocratie locale participative. Cette phase sera étendue à une nouvelle collectivité, la préfecture de l'Est-Mono.

3.3.2 Favoriser le développement d'infrastructures de base en vue d'un accès durable aux services essentiels et énergétiques pour les populations

Les réalisations du PAGL2D et du Projet ESOP Energie solaire ci-avant exposées sont les principaux marqueurs de progrès enregistrés en 2016 pour favoriser l'accès durable aux services essentiels et énergétiques pour les populations.

3.4. Construire des alliances stratégiques avec le secteur privé, la société civile, les institutions de recherche et l'Etat pour accroitre la satisfaction des bénéficiaires et créer des emplois pour les jeunes

3.4.1 Développer des partenariats avec des institutions de recherche et spécialisées

Les différents partenariats noués par ETD, notamment : (i) le partenariat institutionnel avec le CIDR ; (ii) le partenariat institutionnel avec les ministères en charge de l'agriculture au Togo et au Bénin ; (iii) les partenariats institutionnels avec les quatre collectivités locales appuyées au Togo ; (iv) les partenariats financiers avec Pain Pour Le Monde – Service Protestant de Développement, GeTM, l'UE, le CFSI et la Fondation de France, le Conseil général des Yvelines, le SCAC ; (v) les partenariats avec d'autres opérateurs (APROGESTER TOGO, Consortium des ONG prestataires du PADAT dans la région des Plateaux) ont été reconduits en 2016.

Les partenariats développés en 2014, notamment avec : (i) l'Université de Lomé et l'Université d'Abomey-Calavi pour la construction d'une méthodologie d'étude des impacts des ESOP, et (ii) Acting For Life, une ONG française, pour la mise en œuvre du PAPEBA au Togo (région des Plateaux et région Centrale) ont été également reconduits en 2016.

3.4.2. Développer des alliances avec le secteur privé

3.4.3. Renforcer les relations avec les organisations de développement du Nord et du Sud

De nouveaux partenariats ont été noués en 2016, notamment avec (i) la chambre du commerce au Togo dans le cadre du SMOCIR et (ii) la GIZ au Bénin dans le cadre du PROSOL.

Au plan institutionnel, le CIDR et les Ministères en charge de l'agriculture au Togo et au Bénin ont été les principaux partenaires de ETD. Au plan financier, Pain Pour Le Monde, l'AFD (via le CIDR), GeTM, l'UE et la Banque mondiale (à travers le PASA et le PPAAO au Togo) ont été les plus gros contributeurs d'ETD en 2016.

3.4.4 Consolider le partenariat avec les Etats et les programmes de développement sectoriels

Sans objet.

3.5. Raffermir la connaissance, la participation et l'influence de ETD sur les politiques sectorielles dans les pays d'interventions

3.5.1. Améliorer le professionnalisme et les capacités d'innovation de l'organisation

a) Adapter la structure de gouvernance

Le renouvellement du Conseil d'administration prévu l'année 2016 n'a pas été effectif. Néanmoins lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 04 novembre 2016, le Directeur Général a présenté la situation actuelle du fonctionnement des organes statutaires de ETD notamment : (i) la démission de deux (02) administrateurs et (ii) la base sociale très réduite des administrateurs. Abordant la question de la base sociale des administrateurs, la Direction Générale a pu identifier certains cadres non salariés qui ont manifesté leurs intérêts à devenir membres de l'association. Certains curricula vitae ont été transmis aux administrateurs. Ne trouvant aucun inconvénient, le conseil a souhaité qu'ils soient convoqués

à la prochaine Assemblée Générale. Au vu des échanges, le conseil d'administration a proposé la mise en place de nouveaux administrateurs à la prochaine AG.

b) Adapter la structure opérationnelle

Globalement, le Directeur Général s'investit de moins en moins dans l'opérationnel et s'emploie véritablement aux activités de réseautage, de mobilisation de ressources et de management global de l'organisation. Les dispositifs de suivi évaluation, de formation et de management des connaissances sont opérationnels, ainsi que le service de la communication. L'effectif du personnel a été revu à 67 en 2016 contre 69 en 2015. Soit deux départs d'employés dont les contrats sont arrivés à terme.

Par ailleurs, (i) la tenue régulière des réunions mensuelles de programmation et des réunions trimestrielles de pilotage entre les équipes projets et la Direction Générale ; (ii) le déploiement du logiciel de gestion comptable et financière QUICKBOOKS ; (iii) le renforcement progressif du dispositif du suivi-évaluation à travers la mise en place d'outils simplifiés de suivi des niveaux de réalisation des activités et des cadres de résultats des différents projets ;(iv) la tenue de quelques visites d'appui technique et méthodologique aux équipes terrain par la direction générale enregistrés en 2016 ont sensiblement contribué à l'amélioration de l'efficacité de la structure opérationnelle de gestion des activités. En effet, avec ces actions, les activités ont été mieux pilotées et les rapports produits en temps opportun, renforçant ainsi les capacités de reddition de compte de la structure et la confiance des partenaires. La qualité du système de gestion comptable et financière de ETD permettant de faire des comptes rendus à date en toute transparence a été encore reconnue et soulignée par plusieurs auditeurs et partenaires.

c) Développer une démarche de management des connaissances

En 2016, les progrès réalisés en matière de management des connaissances portent essentiellement sur l'élaboration de six documents de capitalisation et la diffusion des démarches méthodologiques et des acquis de ETD en matière d'appui-accompagnement des collectivités locales. Ces documents sont les suivants :

- la stratégie préfectorale de développement durarable du Moyen Mono, la stratégie préfectorale de développement durarable de Haho et le Plan de développement de la deuxième génération de la commune de Notsè (PDC2);
- le guide de mise en place et d'accompagnement des comités de gestion des ouvrages d'AEP (adduction d'eau potable) ;
- la mise en place et animation des cadres de concertation ;
- le guide d'élaboration du projet de territoire cantonal ;
- la gestion communaitaire des aires protégées ;
- l'appui à la mobilisation des ressources financières dans le Moyen Mono, le Haho et la commune de Notsè.

3.5.2. Développer une stratégie de communication à l'endroit des partenaires et des bénéficiaires

a) Elaborer une stratégie de communication en direction des ESOP et des partenaires

En 2016, ETD a poursuivi le déploiement de son plan de communication suivant les quatre principes directeurs qui régissent sa communication.

Conformément à ces orientations et principes directeurs, en 2016, afin d'assurer la promotion des produits des ESOP, deux plans de promotion des produits ESOP dont un au Bénin et un au Togo ont été élaborés et mis en œuvre. Les actions de communication réalisées en 2016 dans le cadre du plan de promotion des produits des ESOP sont les suivantes : (i) la réalisation de nouvelles maquettes d'emballage pour le riz Délice ; (ii) la diffusion des spots publicitaires sur le riz Délice ; (iii) la participation à la cinquième édition du SIALO ; (iv) la participation à la foire MADE IN TOGO et (iv) la participation de la foire de l'UEMOA au Bénin.

b) Produire les outils / supports et les diffuser

Divers supports (kakemonos, prospectus, calendriers et agendas) ont été produits et valorisés pour renforcer la visibilité de ETD en 2016. Le site internet de ETD a été régulièrement animé avec la diffusion d'informations relatives aux différentes activités réalisées tant au plan technique qu'organisationnel.

3.5.3. S'impliquer davantage dans des réseaux thématiques et d'influence aux plans national, régional et mondial

ETD a consolidé sa position de Trésorier Général au Conseil d'Administration de l'association APRO-GESTER au Togo et du LCDF au Bénin. ETD a par ailleurs assuré la coordination de la plateforme de l'AIDR au Togo. ETD est membre de la FONGTO (une des faîtières nationales d'ONG). ETD a également : (i) occupé la présidence du consortium des ONG de la région des Plateaux sur le Projet PADAT et (ii) participé aux travaux du consortium de diffusion de la technique SRI au Togo (consortium dont ETD est membre).

4. Bilan des actions menées en 2016

4.1. Bilan par rapport aux prévisions 2016 des performances clés des différents domaines et de ETD structure

- **Domaine Accès aux Marchés et Agriculture Familiale**

Tableau 5 : Cadre de suivi des performances clés du domaine AMAF au titre de l'année 2016

Indicateur	Cible attendue à fin 2016	Réalisé fin 2016	Taux de réalisation (%)
Nombre de producteurs touchés	25 000	23 898	95
Quantité de produits traités (tonnes)	10 000	5587,64	56
Montant des achats de matières premières (millions de F CFA)	> 1 500	1 230,09	82
Nombre de filières promues	10	9	90
Nombre d'entreprises promues	51	51	100
Chiffre d'affaires (millions de F CFA)	1 500	1 200	80
Nombre d'emplois permanents créés par les	300	201	67

ESOP			
Equivalents emplois nets créés par an par les ESOP	> 4 000	2 929	73

- **Domaine Décentralisation Développement Economique Locale**

Tableau 6 : Cadre de suivi des performances clés du domaine DDEL au titre de l'année 2016

Indicateur	Cible attendue à fin 2016	Valeur à fin 2016	Taux de réalisation (%)
Nombre de cadres de concertation régulièrement animés	20	20	100
Nombre d'usagers des infrastructures et ouvrages réalisés	> 40 000	35 000	87,5
Nombre de bénéficiaires des initiatives locales soutenues	> 5000	12 864	100
Nombre de marchés passés par an par les collectivités appuyées	> 6	10	100

- **ETD structure**

Tableau 7 : Cadre de suivi des performances clés de ETD au titre de l'année 2016

Indicateur	Cible attendue à fin 2016	Valeur à fin 2016	Taux de réalisation (%)
Nombre total de bénéficiaires directs	60 000	71 762	120
Equivalents emplois nets créés par an par les ESOP en milieu rural et semi-urbain	> 4 000	2 929	73
Richesse créée par an en milieu rural et semi-urbain (millions de F CFA)	> 2 000	1 230,09	61
Nombre de propositions et d'outils retenus dans les politiques publiques au Togo et au Bénin	3	2	67
Budget (millions de F CFA)	808	816	101 %

4.2. Evolution par rapport aux acquis enregistrés en 2015 (cadre de performances techniques, sociales et économiques)

Les tableaux ci-après illustrent les progrès réalisés au cours de l'année 2016 –par rapport à l'année 2015.

Tableau 8 : Réduction de la vulnérabilité, influence sur les politiques et création de la richesse

Indicateurs	Réalisé en 2015	Réalisé en 2016	Analyse des écarts, commentaire
Contribution à la réduction de la vulnérabilité des populations vivant en milieu rural	21 576 producteurs touchés Revenu brut moyen distribué par producteur = environ 44 790 F CFA. 20 cadres de concertation mis en place et animés	23 898 producteurs touchés Revenu brut moyen distribué par producteur = environ 85 839 F CFA. 20 cadres de concertation mis en place et animés	Augmentation du nombre de producteurs touchés de 11 % par rapport à 2015

Influence sur les politiques publiques	Poursuite de la mise en œuvre de la démarche ESOP dans le cadre de la politique nationale de développement agricole du Togo. Démarche de planification territoriale de ETD retenue au plan national pour l'ensemble des collectivités locales.	Poursuite de la mise en œuvre de la démarche ESOP dans le cadre de la politique nationale de développement agricole du Togo. Démarche de planification territoriale de ETD retenue au plan national pour l'ensemble des collectivités locales.	
Création de la richesse	Montant cumulé des montants injectés en milieu rural (achats de matières premières) par l'ensemble des ESOP entre 2010 et 2015 = 4 748 400 000 F CFA	Montant cumulé des montants injectés en milieu rural (achats de matières premières) par l'ensemble des ESOP entre 2010 et 2016 = 5 978 490 000F CFA	Augmentation de 26 % par rapport à 2015

Tableau 9 : Performances techniques et financières clés de ETD

Indicateurs	Réalisé en 2015	Réalisé en 2016	Analyse des écarts, commentaire
Nombre total d'entreprises accompagnées (toutes filières et tous stades confondus	51	51	
Nombre total de producteurs touchés	21 576 producteurs touchés par les ESOP en 2015	23 898 producteurs touchés par les ESOP en 2016	Evolution de 11% Sans compter les producteurs touchés par le Projet PRBSA, le PAGLOC, le PAGLDD, le PAGDA, le PADAT
Nombre de collectivités locales appuyées	4 collectivités locales appuyées en 2015	4 collectivités locales appuyées en 2016	Les 4 collectivités locales (Préfectures du Haho, Moyen-Mono et Blitta et commune urbaine de Notsé)
Nombre d'usagers des infrastructures et ouvrages réalisés	37 000	35 000	Régression de 5 %
Nombre de bénéficiaires des initiatives locales soutenues	6 493	12 864	Evolution de 98,1 %
Nombre d'ateliers de formation organisés	Au moins 5 ateliers de formation ont été organisés entre 2011 et 2015 en collaboration avec l'AIDR (management des connaissances, management de projet, management d'équipe)	Au moins 6 ateliers de formation ont été organisés entre 2011 et 2016 en collaboration avec l'AIDR (management des connaissances, management de projet, management d'équipe)	Evolution de 20 %
Budget annuel de ETD en millions de F CFA	878,9	816	Régression de 7 %
Nombre total de bénéficiaires des actions de ETD	58 756	71 762	Evolution de 22 %

Le bilan d'exécution du plan d'action de 2016 est satisfaisant. Le taux moyen d'exécution du plan de 2016 est estimé à plus de 100%.

II. Programme de travail de l'année 2017

Les activités à mener en 2017 sont déclinées par résultat du POS comme suit :

1.2. Résultat 1 : Des PME agroalimentaires inspirées du modèle ESOP et impliquant les jeunes sont promues autour de chaînes à forte valeur ajoutée dans les pays d'intervention

Les activités à mener en 2017 consisteront à : (i) transformer les ESOP existantes en PME agroalimentaires viables, (ii) opérationnaliser un fonds d'investissement et de développement d'entreprises, (iv) accompagner la mise en place de démarches qualité dans les entreprises, (v) développer la vente des produits issus des ESOP par la mise en œuvre d'un plan de promotion, (vi) faciliter l'accès à des financements bancaires aux ESOP. Elles seront financées sur les ressources de PPLM, du PAEIJ SP, du PASA et du PADA.

Tableau 10 : Cadre de mesure de la performance du résultat 1 par pays d'intervention

Indicateur	Togo	Bénin	Total
Nombre d'ESOP transformées en PME	8	2	10
Nombre de chaînes de valeur promues à travers les PME	7	2	9
Chiffre d'affaire des PME promues (en million de FCFA)	2 350	1 575	
Nombre de PME soutenues par le CIDEA	5	2	7
Nombre de jeunes impliqués par les PME promues	3 000	100	3 100
Commentaire : Au moins 8 chaînes de valeur seront développées à travers les filières soja, manioc, maïs, viande, ananas et riz.			

Résultat 2 : Un dispositif d'incubation et de promotion d'entreprises agricoles et agroalimentaires est opérationnel

Au titre du résultat 2, l'année 2017 sera consacrée à l'étude de la faisabilité du centre : le document de stratégie de mise en place et d'opérationnalisation sera défini et soumis à l'Assemblée Générale pour validation. Ensuite, les curricula de formation seront définis avec l'appui d'un consultant en formation et accompagnement d'entrepreneurs sur la base des méthodologies et outils développés dans le cadre de la promotion des ESOP. Enfin, un plan d'affaires pluriannuel sera défini pour être opérationnel à compter de 2018.

L'opérationnalisation du centre d'incubation et de promotion d'entreprises sera lancée au Togo sur les ressources du PAIEJ SP. Dans un premier temps, le centre sera provisoirement logé au siège de ETD.

Tableau 11 : Cadre de mesure de la performance du résultat 2 au Togo

Indicateur	Valeur cible
Le document de stratégie du centre d'incubation est défini	Oui
Le document de stratégie du centre d'incubation est validé par l'Assemblée Générale	Oui
Les curricula de formation du centre d'incubation sont définis	Oui
Commentaire : Le centre d'incubation sera logé au siège de ETD pour les entrepreneurs à accompagner à Lomé et dans la région Maritime.	

Résultat 3 : Des modes de production et de gestion durable de ressources naturelles sont diffusés

Toutes les quatre activités prévues au titre du résultat 3 seront mises en route en 2017, à savoir : (i) accompagner les producteurs dans la gestion durable des ressources naturelles (aménagements hydroagricoles, diffusion de techniques agro écologiques), (ii) diffuser l'agriculture contractuelle et la vente groupée, (iii) faciliter aux producteurs l'accès au crédit de campagne, au crédit d'investissement et aux intrants agricoles, (iv) accompagner les producteurs dans l'acquisition et la gestion d'infrastructures de stockage et de petit matériel de production et de traitement post récolte.

Tableau 12 : Cadre de mesure de la performance du résultat 3 par pays d'intervention

Indicateur	Togo	Bénin	Total
Nombre de producteurs fournisseurs des ESOP formés aux pratiques agro-écologiques durables	>5000	>500	>5500
Superficie de bas-fonds aménagés en hectare	50	10	60
Superficie des parcelles SRI en hectare	>725	125	>850
Nombre de tontines fournisseurs des ESOP	3000	800	3800
Commentaire : Le taux de couverture du SRI dans les zones ESOP riz demeure encore très faible. Au Togo par exemple, la superficie des parcelles du SRI en 2016 ne représentait que 12,30 % de la superficie totale de riz exploitée par le réseau des producteurs ESOP riz. Pourtant, 3146 producteurs de riz (soit 34% du réseau) ont été initiés à la technique en 2016. Une nouvelle stratégie de diffusion du SRI sera testée en 2017.			

Résultat 4 : Des collectivités territoriales sont renforcées dans leurs rôles de promotion de leurs territoires et participent au renforcement de la résilience des populations

Toutes les cinq activités prévues au titre du résultat 4 seront mises en route en 2017 au Togo, à savoir : (i) standardiser les pratiques, capitaliser et diffuser les acquis, (ii) promouvoir des pratiques de gouvernance démocratique, de gestion concertée des territoires et de promotion du genre, (iii) renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage et de mobilisation de finances locales des collectivités territoriales, (iv) œuvrer sous la coordination des collectivités territoriales, à un meilleur accès des populations aux services de base (eau, santé, assainissement), aux ressources naturelles et énergétiques (accès au foncier, mobilité du bétail

et agropastoralisme), (v) soutenir des initiatives locales à caractère économique et environnemental.

Tableau 13 : Cadre de mesure de la performance du résultat 4 au Togo

Indicateur	Togo	Bénin	Total
Nombre total de collectivités locales accompagnées	5	0	5
Nombre de nouvelles collectivités accompagnées (bénéficiaires de la diffusion des acquis et des pratiques de ETD)	1	0	1
Nombre de cadres de concertation animés	27	0	27
Nombre d'infrastructures réalisées pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement	5	0	5
Nombre d'initiatives locales soutenues	>20	0	>20
Commentaire : Les cadres de concertation qui seront animés sont les suivants : 22 CCD (8 dans le Haho, 6 dans le Moyen Mono, 7 dans l'Est Mono et un dans la Commune de Notsè), quatre (04) CPD (Haho, Moyen Mono, Est Mono et Blitta) et un COS.			

Résultat 5 : ETD a renforcé son professionnalisme, ses capacités d'innovation et son influence sur les politiques publiques dans les différents pays d'intervention

Les activités à mener au cours de l'année s'articulent autour: (i) de l'opérationnalisation d'une politique de gestion des ressources humaines motivante pour le personnel et efficiente pour l'organisation, (ii) de la mise en œuvre d'un plan de communication pour faire connaître davantage les expertises ainsi que les résultats et les impacts des activités mises en œuvre au Togo et au Bénin, (iii) du renforcement de la démarche de management de connaissance et du dispositif de suivi-évaluation, (iv) de l'opérationnalisation du fonds d'innovation et de développement (FID), (v) du développement de nouveaux partenariats techniques et financiers, et (vi) de l'amélioration du fonctionnement de la gouvernance de l'organisation.

(i) L'opérationnalisation d'une politique de gestion des ressources humaines motivante pour le personnel et efficiente pour l'organisation

En matière de gestion des ressources humaines, trois tâches principales seront réalisées : (i) l'élaboration d'une politique RH, (ii) l'actualisation de l'organigramme de ETD et (iii) la définition et la mise en œuvre d'un plan de formation du personnel.

Tableau 14 : Cadre de mesure de la performance en GRH

Indicateur	Valeur cible
Une politique de GRH motivante pour le personnel et efficiente pour l'organisation est validée	Oui
Un organigramme actualisé est validé	Oui
Le plan de formation du personnel validé est entièrement mis en œuvre	Oui

(ii) La mise en œuvre d'un plan de communication pour faire connaître davantage les expertises ainsi que les résultats et les impacts des activités mises en œuvre au Togo et au Bénin

En matière de communication, cinq tâches majeures seront réalisées : (i) la définition d'un plan de communication global décliné par programme et projet, (ii) la mise en œuvre du plan avec réalisation de supports de communication, (iii) la participation à des réseaux thématiques et d'organisations de la société civile, (iv) l'organisation d'ateliers thématiques et nationaux et (v) l'implication dans le dialogue avec les pouvoirs publics et les bailleurs au travers de l'AIDR et des plateformes nationales d'ONG.

Tableau 15 : Cadre de mesure de la performance en communication

Indicateur	Togo	Bénin	Total
Nombre de plaquettes diffusées pour communiquer sur les actions de ETD	>1000	>1000	>2000
Nombre d'articles portant sur les actions et les performances de ETD publiés sur le site web de ETD	>12	>4	>16
Nombre d'événements communicationnels organisés	1	1	2
Nombre d'ateliers organisés sur les thématiques d'intervention de ETD	1	0	1

(iii) Renforcer la démarche de management de connaissance et le dispositif de suivi-évaluation de ETD

<u>Renforcer la démarche de management des connaissances</u>

En matière de renforcement de la démarche de management des connaissances trois tâches majeures seront réalisées : (i) la formation des équipes projets/programmes au management des connaissances, (ii) l'élaboration d'un manuel de management des connaissances et (iii) la définition et l'opérationnalisation d'un programme de management des connaissances impliquant tout le personnel dédié aux opérations de terrain. Une plateforme de partage des connaissances sera également lancée.

Tableau 16 : Cadre de mesure de la performance en KM

Indicateur	Togo	Bénin	Total
Nombre de sessions de formation au KM organisées	3	1	4
Nombre de cadres formés au KM	>15	>5	>20
Nombre de documents de capitalisation produits	>3	>2	>5
Nombre de documents de capitalisation publiés sur UNGANA	1	1	2
Nombre de documents de capitalisation publiés sur le site de ETD	1	1	2
Commentaire : Les documents dont la publication sera comptabilisée comme un progrès en matière de KM sont les nouveaux documents qui seront produits en 2017. Un même document pourra être publié à la fois sur le site UNGANA et sur le site de ETD.			

Renforcer le dispositif de suivi-évaluation des programmes et projets

En matière de suivi-évaluation des programmes et projets, quatre tâches majeures seront réaliser en 2017, à savoir : (i) élaborer des différents rapports d'activités, de projets et programmes, (ii) déployer l'application Quick Projet et former les équipes projet à sa maîtrise ainsi qu'à la maîtrise des mécanismes de suivi-évaluation des projets et programmes de ETD, (iii) organiser des visites de terrain et (iv) préparer et coordonner en temps opportun certaines missions externes pertinentes au suivi-évaluation.

Tableau 17 : Cadre de mesure de la performance en suivi-évaluation

Indicateur	**Valeur cible**
Les rapports d'activité des programmes et projets ont été soumis dans les délais contractuels	Oui
Au moins une visite de terrain est organisée pour valider chaque rapport d'activité de projet	Oui
L'application Quick Projet est déployée avec succès	Oui

(iv) Opérationnaliser le fonds d'innovation et de développement (FID)

En matière d'opérationnalisation du fonds d'innovation et de développement (FID), deux tâches principales seront réalisées à savoir : (i) la définition d'une note de cadrage du FID précisant les objectifs, les modalités de fonctionnement et de mobilisation des fonds, et (ii) la mobilisation des fonds auprès des différents acteurs (secteur privé, société civile, fondations). Au moins quarante-cinq millions (45 000 000) de F CFA seront mobilisés en 2017 pour le compte du FID.

(v) Développer de nouveaux partenariats techniques et financiers

En matière de partenariat, deux tâches majeures seront réalisées : (i) développer de nouveaux partenariats avec les universités et centres de formation, et (ii) construire de nouveaux partenariats techniques et financiers. Au moins trois (03) nouvelles conventions de partenariats seront signées en 2017.

(vi) Améliorer le fonctionnement de la gouvernance de l'organisation (ETD)

Pour améliorer le fonctionnement et la gouvernance de ETD, trois tâches majeurs seront réalisées : (i) renouveler le Conseil d'Administration, (ii) définir un plan de renforcement des capacités des membres de la gouvernance et (iii) organiser les réunions statutaires. Au moins une session de formation sur un thème pertinent (à définir) sera organisée à l'intention des membres du Conseil d'Administration renouvelé.

1.3. Activités transversales : définition de la stratégie de ETD, pilotage et programmation, etc.

Au total, quatre activités seront réalisées de manière transversale à toutes les activités prévues pour 2017 à ETD, à savoir : (i) définir un document pour opérationnaliser les axes stratégiques contenus dans le POS 2016-2020 (ce document précisera les objectifs, ainsi que

les réalisations concrètes prévues dans le POS au titre de la période), (ii) tenir régulièrement des réunions de concertation du personnel de direction et les réunions trimestrielles de pilotage et de programmation, (iii) accueillir et encadrer les stagiaires (étudiants togolais et américains), et (iv) participer aux réunions qui seront organisées par les partenaires.

III. Annexes : Identification des programmes et projets

Tableau 18 : Fiche synthétique du Contrat PAEIJ-SP

<table>
<tr><td colspan="5">Intitulé et acronyme</td></tr>
<tr><td colspan="5">«Projet d’Appui à l’Employabilité et à l’Insertion des Jeunes dans les Secteurs porteurs» (PAEIJ-SP)</td></tr>
<tr><td>Référence contrat</td><td>Durée totale</td><td>Date début</td><td>Date fin</td><td>Financement</td></tr>
<tr><td>N°00973/2016/ED/MDBAJEJ-PAEIJ-SP/PI/BAD</td><td>3ans</td><td>2017</td><td>2019</td><td>Banque mondiale via MDBAJEJ Togo</td></tr>
<tr><td colspan="3">Maîtrise d’ouvrage : MDBAJEJ Togo</td><td colspan="2">Maîtrise d’œuvre : ETD (prestataire)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Montant : 453 475 000 F CFA soit 691 278 euros HT</td><td colspan="2">Partenaires : MDBAJEJ Togo, MAEH, UGP</td></tr>
<tr><td colspan="5">Zones d’intervention de ETD</td></tr>
<tr><td colspan="5">Togo, toutes les 5 régions : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes</td></tr>
<tr><td colspan="5">Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles</td></tr>
<tr><td colspan="5">Petites et moyennes entreprises structurantes établies ; jeunes entrepreneurs et jeunes formés dans les centres de formation professionnelle appuyés par le projet ; producteurs/éleveurs ; femmes issues de villages ruraux et vulnérables, les institutions financières et de micro-finances et les centres de formation.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Ressources impliquées (localisation et composition de l’équipe projet)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Togo (Atakpamé, Blitta) : Chef projet + 03 Conseillers agricoles +02 Conseillers en gestion +01 Conseiller en accompagnement des primo + 01 Conseiller chargé du contrôle + 01 Conseiller en marketing +01 spécialiste en genre +01 spécialiste éducation financière + 04 Technicien + 01 Conseillère en commercialisation + 01 Comptable</td></tr>
<tr><td colspan="5">Objectifs spécifiques</td></tr>
<tr><td colspan="5">(i) l’appui aux ESOP qui présentent les profils requis, (ii) l’appui aux primo-entrepreneurs et les producteurs tout au long des chaines de valeur agricoles (CVA) identifiées, (iii) l’appui aux jeunes diplômés en gestion d’entreprises afin de les former à l’accompagnement à l’entreprenariat</td></tr>
<tr><td colspan="5">Principales résultats attendus de ETD</td></tr>
<tr><td colspan="5">6 PME structurantes (ESOP) dont 5 établies et une en construction sur la filière élevage ;
720 jeunes entrepreneurs (dont 30 % de femmes) dans différents maillons en amont et en aval
8 520 producteurs/éleveurs (dont 40 % de femmes) ;
100 femmes issues des villages ruraux enclavés et vulnérables autour des zones de production et ou de transformation ;
600 jeunes formés dans les centres de formation professionnelle (FP) appuyés par le projet dont 40% de femmes ;
13 500 emplois créés dans les chaînes de valeur agricoles (producteurs, industriels et distributeurs), dans les services d'appui aux chaînes de valeur agricoles et dans les autres secteurs ;
470 jeunes bénéficiaires de financement (dont 40% de femmes ;
800 groupements agricoles bénéficiaires de financement (dont 40% de femmes)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Références</td></tr>
<tr><td colspan="5">Kossivi AGBO, Coordonnateur Opérationnel Délégué du PAEIJ SP. Tél. : (+228) 90 72 46 76. Courriel : paeijtogo@gmail.com</td></tr>
</table>

Tableau 19 : Fiche synthétique du Contrat PROSOL

Intitulé et acronyme				
«Promotion et diffusion des techniques de protection et de réhabilitation des sols à travers le réseau des ESOP dans les communes cibles du PROSOL au Benin»				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
	2ans	2015	2017	GIZ
Maîtrise d'ouvrage : GIZ		**Maîtrise d'ouvrage :** GIZ		
Montant : 131 408 080 F CFA soit 200 326 euros TTC		**Partenaires :** GIZ, MAEP Bénin		
Zones d'intervention de ETD				
Bénin; départements du Zou (Djidja et Ouinhi) ; des collines (Bantè et Savalou) et de l'Alibori (Gogounou et Kandi).				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Les producteurs de soja et de riz et leurs organisations membres des ESOP dans différents départements concernés (au moins 40% de jeunes et 30% de femmes).				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Bénin : Responsable du projet + 02 Agronomes + 06 Techniciens agricoles + 01 gestionnaire et spécialiste en marketing + 01Comptable + 01 Secrétaire				
Objectif spécifique				
Diffuser les techniques de protection et de réhabilitation des sols auprès des producteurs membres des ESOP dans six communes cibles du projet au Bénin				
Résultats attendus de ETD				
Composante 1 : R1 : des producteurs membres des six ESOP au Bénin ont adopté des techniques de gestion intégrée de la fertilité des sols. Les effets escomptés sont : (i) la diffusion de techniques innovantes de gestion intégrée de la fertilité des sols, notamment l'introduction d'associations de légumineuses dans les rotations et l'utilisation de la matière organique, et de l'urée super granulée (ii) la reconstitution partielle de la fertilité des sols, et (iii) une augmentation des rendements, de la productivité et du revenu. Composante 2 : R2.1: Des producteurs de riz membres des ESOP riz au Bénin ont adopté le système de riziculture intensive comme mode de production. R2.2. les producteurs adoptent la technique de production biologique du soja comme moyen de conservation et de protection des sols. R2.3. De bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires et des engrais chimiques sont appliquées par les producteurs.				
Réalisations majeures de l'année 2016				
1 671,99 ha de terre protégée et réhabilitée par 2 085 producteurs membre du réseau des communes cibles. 287 ha de terres sous le système de rotation incluant une légumineuse emblavées par 777 producteurs des communes cibles. 568 ha de terres sous cultures fertilisantes emblavées par 777 producteurs des communes cibles. 192, 89 ha de terres sous le système de riziculture intensif emblavées par 442 producteurs des communes cibles. 81 ha de terres sous paillage emblavées par 126 producteurs des communes cibles. 334,58 ha de terres sous résidus de récolte emblavées par 218 producteurs des communes cibles. 264 producteurs identifiés et sensibilisés sur les techniques SRI avec 264 parcelles validées comme sites d'expérimentation.				
Références				
DJEDJE Melanie				

Tableau 20 : Fiche synthétique du Contrat PASA

Intitulé et acronyme				
« Projet d'Appui au Secteur Agricole » (PASA)				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
N°016/2012/MAEP/SG/PASA/SPM	5 ans	2012	2017	Banque mondiale via MAEP Togo
Maîtrise d'ouvrage : MAEP Togo		**Maîtrise d'œuvre :** ETD (prestataire)		
Montant : 727 888 400 F CFA soit1 112 977 euros TTC		**Partenaires :** MAEP Togo, COD PASA		
Zones d'intervention de ETD				
Togo, toutes les 5 régions : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Petits producteurs de riz, de maïs, de soja, d'ananas, etc.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Atakpamé) : Chef projet + 04 Conseillers agricoles + 04 Conseillers en gestion + 01 Conseillère en commercialisation + 01 Comptable + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 01 CT/CIDR				
Objectifs spécifiques				
L'objectif de développement du PASA est de renforcer les capacités productives des bénéficiaires du projet au sein des filières sélectionnées et de promouvoir un environnement (public et privé) capable d'accompagner le développement du secteur agricole (au sens large).				
Résultats attendus de ETD				
Le mandat de ETD sur le PASA consiste à mettre en place 20 ESOP dont 10 sur la filière riz et 10 sur d'autres filières (maïs, fruits, etc.) et à accompagner la rizerie de Kara.				
Réalisations majeures de l'année 2016				
Vingt ESOP sont lancées sur 20 prévues (10 sur la filière riz, 4 sur la filière soja, 2 sur le miel, 1 sur l'arachide, 2 sur ananas et 1 sur le manioc) avec 13 419 producteurs touchés dont 5188 femmes regroupés dans 1169 OP ayant signé des contrats de production avec les 20 ESOP. 4 234 tonnes de matières premières constituées pour 17 ESOP (2 770 tonnes de riz, et 1 464 tonnes de soja). 2 917 tonnes de matière première traitée avec une quantité de 2 134 tonnes de paddy soumis à la transformation au cours de l'année 2016 ; 949 millions de F CFA de chiffre d'affaire réalisé en 2016. 98 emplois directs créés avec une masse salariale de 121 millions soit près de 288 équivalents emplois payés au SMIG.11 ESOP formalisées en Sarl.				
Références				
Ayao D. MIDEKOR, Coordonnateur Opérationnel Délégué du PASA. Tél. : (+228) 90 04 06 51. Courriel : midekor@yahoo.fr				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Le contrat avec le PASA cofinance le Programme ESOP TOGO.				

Tableau 21 : Fiche synthétique du contrat PPAAO

Intitulé et acronyme				
« Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest – Projet Togo » (PPAAO - Togo)				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
N°015/2012/MAEP/SG/PPAAO/SPM/PRMP	4 ans	2012	2016	Banque mondiale via MAEP Togo
Maîtrise d'ouvrage : MAEP Togo			**Maîtrise d'œuvre :** ETD (prestataire)	
Montant : 158 749 075 F CFA soit 242 365 euros TTC			**Partenaires :** MAEP Togo, COD PPAAO	
Zones d'intervention de ETD				
Togo, régions des Plateaux, Centrale et des Savanes				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Producteurs semenciers de maïs et de riz, éleveurs d'ovins et caprins				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo : Chef projet (Lomé) + 01 Assistant (Atakpamé) + 03 Chargés de suivi des éleveurs				
Objectifs spécifiques				
Le PPAAO- Togo vise spécifiquement à : (i) générer, adapter et diffuser un panel de technologies améliorées de production durable des principaux produits végétaux (maïs et riz) et des produits animaux (volailles et petits ruminants) ; (ii) améliorer l'efficience et la performance de la recherche agricole par le renforcement des capacités des institutions de recherche agricole dans les domaines techniques, administratif, financier et de la planification ; (iii) et renforcer l'efficacité, la performance et la pérennité des services de vulgarisation agricole pour les rendre opérationnel.				
Résultats attendus de ETD				
Le mandat de ETD sur le PPAAO consiste à mettre en place 6 ESOP dont trois sur les semences (01 ESOP riz et 02 ESOP maïs) et trois autres sur la transformation de la viande (facilitation de l'accès au matériel génétique amélioré aux producteurs) avec (i) 15 groupes de 10 éleveurs à encadrer dans chaque zone de production soit 150 éleveurs par zone en année 1 pour atteindre 1200 éleveurs à partir de la cinquième année dans le domaine de l'élevage et 10 groupes de 100 producteurs de semence de maïs et 6 groupes de 60 producteurs de semence de riz dans le domaine de la production végétale, (ii) l'ensemble des acteurs (éleveurs, semenciers et personnel des futures ESOP) à identifier, (iii) les plans d'affaire des ESOP à élaborer, (iv) les conventions d'appuis entre ETD et les ESOP signées et exécutées.				
Réalisations majeures de l'année 2016				
577 éleveurs fournisseurs d'animaux touchés regroupés dans 47 tontines.78 producteurs fournisseurs de semences touchés regroupés dans 24 tontines. La poursuite des appuis techniques aux éleveurs (castration, bouclage, antibiothérapie, déparasitage, vaccination des animaux). L'accompagnement à l'élaboration des documents de gestion et de planification. Au total 562 éleveurs appartenant à 46 OP ont bénéficiés des appuis Sensibilisation sur l'application du programme de prophylaxie au profit de 19 éleveurs à Atakpamé. Sensibilisation sur la démarche ESOP et la constitution de nouveaux groupes au profit de 10 participants dans le Village de Djaga dans la zone de Notsè. Etude sommaire de marché de bétail sur pied réalisée en février 2016 afin de recueillir le maximum d'informations en rapport à la vente sur pied des petits ruminants en vue de mettre aux point une stratégie de vente pour l'écoulement facile des animaux.				
Références				
Dr ADOU-RAHIM Alimi, Coordonnateur Opérationnel Délégué du PPAAO, volet Togo. Tél. : (+228) 90 18 77 69. Courriel : adourahima@gmail.com				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Le contrat avec le PPAAO cofinance le Programme ESOP TOGO.				

Tableau 22 : Fiche synthétique du PADAT

<table>
<tr><td colspan="5">Intitulé et acronyme</td></tr>
<tr><td colspan="5">« Projet d’appui au développement agricole au Togo » (PADAT)</td></tr>
<tr><td>Référence contrat</td><td>Durée totale</td><td>Date début</td><td>Date fin</td><td>Financement</td></tr>
<tr><td>-</td><td>6 ans</td><td>2011</td><td>2016</td><td>FIDA, GAFSP, BOAD</td></tr>
<tr><td colspan="3">Maîtrise d’ouvrage : MAEP Togo</td><td colspan="2">Maîtrise d’œuvre : ETD (prestataire)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Montant (indicatif) : 950 000 000 F CFA soit 1 112 977 euros</td><td colspan="2">Partenaires : MAEP Togo, COD, COR/PADAT, ONG GRED, ODIAE et UAR, ICAT, DAER, OP</td></tr>
<tr><td colspan="5">Zones d’intervention de ETD</td></tr>
<tr><td colspan="5">Région des Plateaux, sous-zone Amou-Ogou-Kpélé, Togo</td></tr>
<tr><td colspan="5">Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles</td></tr>
<tr><td colspan="5">Petits producteurs, individuels ou regroupés, exploitant 0,50 ha en moyenne, particulièrement les femmes et les jeunes vulnérables, avec de faibles rendements et niveaux de productivité et de compétitivité.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Ressources impliquées (localisation et composition de l’équipe projet)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Togo (Atakpamé) : Chef projet + 04 Assistants</td></tr>
<tr><td colspan="5">Objectifs spécifiques</td></tr>
<tr><td colspan="5">(i) Améliorer la productivité des petites exploitations agricoles ciblées sur le riz, le maïs et le manioc, (ii) Valoriser et faciliter la mise en marché des productions agricoles.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Réalisations majeures de l’équipe de ETD au titre de l’année 2016</td></tr>
<tr><td colspan="5">Site de trois (3) ha identifié et reboisé à Akpato (préfecture de Kpélé) après quelques activités préliminaires de prise de contact, de sensibilisation, de préparation d’une carte. Accompagnement des bénéficiaires pour l’entretien de la parcelle reboisée en vue de la réussite de cette mesure de Conservation des Eaux et des Sols globale d’aménagement des terrains en amont du bas-fond Bavégo.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Référence</td></tr>
<tr><td colspan="5">KODJOVI-NUMADO A. H. Michel, Coordonnateur Opérationnel Délégué du PADAT. Tél. : (+228) 22 21 55 63 Courriel : numadomich2000@yahoo.fr</td></tr>
<tr><td colspan="5">Commentaire et autres informations pertinentes</td></tr>
<tr><td colspan="5">Pour le PADAT, le cahier de charges des prestataires s’établit chaque année. La mise en œuvre des activités du PADAT en 2016 a été fortement limitée en raison des blocages du Ministère en charge de l’agriculture à l’exécution des contrats avec les ONG.</td></tr>
</table>

Tableau 23 : Fiche synthétique du Programme ESOP TOGO, phase 2014 - 2016 / PPLM

Intitulé et acronyme				
« Promotion de l'agroalimentaire et de la gouvernance locale au Togo »				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2014	2016	PPLM
Maîtrise d'ouvrage : ETD		**Maîtrise d'œuvre :** ETD		
Montant : 745 102 870 F CFA soit 1 143 000 euros		**Partenaires :** CIDR, MAEP, MATDCL		
Zones d'intervention au Togo				
Togo (Régions des Savanes, de la Kara, Centrale, des Plateaux et Maritime)				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Groupes cibles : (i) 15 000 petits producteurs dont 50 % de jeunes et 35 % de femmes répartis dans les 5 régions économiques du Togo. (ii) 35 jeunes entrepreneurs, tous sexes confondus. (iii) le conseil de préfecture de Blitta. Directs : petits producteurs et habitants de la préfecture de Blitta. Indirects : consommateurs togolais, CTOP, MAEP, MATDCL.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Atakpamé) : Chef projet + 03 Conseillers agricoles + 04 Conseillers en gestion + 01 Conseillère en commercialisation + 01 Comptable + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 01 CT/CIDR				
Objectifs spécifiques				
1) Augmenter et sécuriser le revenu de producteurs à travers la promotion de petites entreprises l'agroalimentaire locales. 2) La société civile et les collectivités locales se concertent et négocient, dans le cadre d'une stratégie de développement durable, la définition, la production et la gestion de biens et services de proximité et de qualité en articulation avec les services de l'Etat et les autres partenaires du territoire. 3) Faire de ETD une organisation professionnelle, reconnue et ayant une croissance maîtrisée.				
Principales réalisations attendues				
1.1) 15 000 producteurs dont 35 % de femmes et 50 % de jeunes sont touchés. 1.2) 7 000 tonnes de produits agroalimentaires (riz, soja, miel, viande) sont transformées par an. 1.3) Le revenu distribué aux producteurs par les 35 entreprises créées a plus que doublé et représente 50 % de la richesse totale créée. 2.1) Les collectivités locales de Blitta, du Haho et du Moyen Mono sont renforcées pour élaborer et suivre une stratégie territoriale concertée de développement durable. 2.2) Des cadres de concertation, de négociation et de dialogue sont fonctionnels. 2.3) Les services de base améliorant l'environnement urbain et semi urbain sont gérés par chacune des collectivités locales en partenariat avec des structures privées. 3.1) Un plan d'orientation stratégique pluriannuel ainsi qu'un plan d'affaires est défini. 3.2) Les capacités techniques, financières et organisationnelles d'ETD sont renforcées.				
Réalisations majeures de l'année 2016				
35 entreprises de type ESOP dont 25 anciennes et 10 nouvelles ont été accompagnées sur neuf filières. Elles ont : (i) touché 18 377 producteurs dont 33 % femmes, (ii) distribué 1 091 millions F CFA soit 1,665 millions d'euros en milieu rural et (iii) créé 153 emplois nets et 24 équivalents emplois. Quatre collectivités locales ont été accompagnées dans la planification et la promotion du développement durable de leur territoire avec : (i) la mise en œuvre des SPDD, (ii) l'élaboration du plan de développement communal (PDC 2) couplée avec la charte de développement durable de la Commune de Notsè, (iii) l'évaluation des plans pluriannuels de développement durables des trois collectivités, (iv) l'accompagnement dans la mise en œuvre dans recommandations inscrites dans le diagnostic organisationnel en vue d'améliorer les prestations du conseil de préfecture de Blitta, (v) l'augmentation des recettes totale du Haho, du Moyen-Mono et de la Commune de Notsè respectivement de 36 %, 18 % et 40 % par rapport à 2015, (vi) au total 73 IL soutenues dans les 4 collectivités, en considérant les initiatives relatives à la restauration des berges,(vii) la mise en place du dispositif de collecte des ordures ménagères avec la collecte des ordures effective dans 15 quartiers sur les 24 qui forment la ville de Notsè. Présentation et diffusion de documents de capitalisation à l'atelier régional de partage et d'échanges sur les acquis du PAGED en décembre 2016.				
Références : Ewald Zimmer, PPLM / Tel. +49 30 652111451 Courriel : Ewald.zimmer@brot-fuer-die-welt.de				

Tableau 24 : Fiche synthétique du Programme ESOP BENIN, phase 2014 - 2016 / PPLM

Intitulé et acronyme				
« Consolidation d'un réseau d'Entreprises Agroalimentaires pour des revenus durables aux producteurs »				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2014	2016	PPLM
Maîtrise d'ouvrage : ETD		**Maîtrise d'œuvre :** ETD		
Montant : 587 575 451 F CFA soit 897 062 euros.		**Partenaires :** CIDR, MAEP Bénin		
Zones d'intervention au Benin				
Benin (Régions de l'Atlantique et littoral, de l'Ouémé-Plateaux, du Mono-Couffo, de Zou-Collines, du Borgou-Alibori et de l'Atacora-Donga)				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Groupes cibles : Groupe de producteurs organisés en coopératives ou en groupes informels d'une part et d'autre part les ESOP. 6 500 petits producteurs dont 1/3 de femmes et 2/3 d'hommes répartis dans les 6 régions du Benin. 20 ESOP (10anciennes à consolider et 10 nouvelles à créer) dont 14 sur le riz, 3 sur le soja, 1 sur le miel, 1 sur l'élevage et 1 sur les semences de riz et de soja.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Benin (Cotonou) : Chef projet + 3 Conseillers agricoles + 2 Conseillers en gestion + 1 Secrétaire comptable				
Objectifs spécifiques				
Augmenter et sécuriser le revenu de 6500 ménages agricoles à travers la consolidation d'un réseau d'entreprises sur les filières riz et soja et la diversification des filières.				
Principales réalisations attendues				
1.1) 6500 producteurs agricoles sont touchés dont 35% de femmes. 1.2) 150 tonnes de semences et 450 d'engrais sont distribués aux producteurs. 1.3) 100 hectares sont aménagés dont 20% de cofinancement par le projet. 1.4) Les rendements de production ont augmenté de 50%. 2.1) 700 groupes de producteurs sont en tout constitués. 2.2) 100% des OP sont en contrat avec les ESOP et commercialisent 75% de leur surplus de production à travers les ESOP. 2.3) 20 ESOP sont implantées au Benin autour des trois filières (riz, soja et miel). 2.4) 5000 tonnes de produits dont 3500 tonnes de riz par an. 2.5) 1400 représentants de producteurs dont 1/3 de femmes ont bénéficié d'une formation spécifique à l'organisation de la commercialisation groupée. 3.1) Une charte qualité est définie et appliquée par l'ensemble des ESOP. 3.2) 20 ESOP sont formalisées. 3.3) 100% des ESOP accèdent au crédit bancaire. 3.4) Trois plans de promotion ont été mis en œuvre et permis d'écouler 60% de la production des ESOP à Cotonou. 3.5) 40% des besoins en fonds de roulement des ESOP sont autofinancés par les ESOP. 4.1) Un plan de formation est défini et mis en œuvre pour l'ensemble du personnel. 4.2) Six sessions de formation sont organisées à l'intention de la responsable de l'équipe. 4.3) Deux ateliers de présentation des acquis de ETD sont organisés avec la participation de 100 acteurs. 4.4) Un référentiel métier est actualisé et 6 outils méthodologiques sont définis.				
Réalisations majeures de l'année 2016				
16 entreprises promues au Bénin sur deux filières (riz et soja) ont été accompagnées : 5 ESOP anciennes et 1 RESOP en consolidation, 10 ESOP nouvelles en opération test de production, avec : (i) près de 5521 producteurs touchés dont 40% de femmes, (ii) 994 tonnes de produits provisoirement collectés en fin de campagne de production agricole, (iii) près de 351,15 tonnes de produits vendus pour un chiffre d'affaires de 131 millions de francs CFA, (iv) 149 millions de FCFA distribués provisoirement aux producteurs. Sur la durée totale du projet, les entreprises accompagnées ont (i) touché au total 5521 producteurs dont 40 % femmes contre une cible de 6500 producteurs et (ii) distribué 414,09 millions F CFA à travers l'achat des matières premières contre une cible de 186 millions F CFA. Ces données indiquent que les indicateurs de l'effet direct attendus en fin de période sont presque atteints. Les capacités managériales et opérationnelles de l'équipe projet ont été renforcées.				
Références				
Ewald Zimmer, PPLM / Tel. +49 30 652111451 Courriel : Ewald.zimmer@brot-fuer-die-welt.de				

Tableau 25 : Fiche synthétique du Contrat PADA au Bénin

Intitulé et acronyme				
« Projet d'Appui à la Diversification Agricole » (PADA)				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
N°084/ 09 Août 2013	4 ans	2013	2016	IDA
Maîtrise d'ouvrage : MAEP Bénin		**Maîtrise d'œuvre :** ETD (prestataire)		
Montant : 405 279 752 F CFA soit 617 845 euros HT		**Partenaires :** MAEP Bénin		
Zones d'intervention de ETD				
Benin (Régions de l'Atlantique et littoral, de l'Ouémé-Plateaux, du Mono-Couffo, de Zou-Collines, du Borgou-Alibori et de l'Atacora-Donga)				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Petits producteurs de riz du Benin				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Benin (Cotonou) : Chef projet + 3 Conseillers agricoles + 2 Conseillers en gestion + 1 Secrétaire comptable				
Objectifs spécifiques				
L'objectif de développement du PADA est de renforcer les capacités productives des bénéficiaires du projet au sein de la filière riz et de promouvoir un environnement (public et privé) capable d'accompagner le développement du secteur agricole (au sens large).				
Résultats attendus de ETD				
Le mandat de ETD sur le PADA consiste à mettre en place 10 ESOP sur la filière riz.				
Réalisations majeures de l'année 2016				
Les résultats atteints sont les suivants : (i) dix (10) ESOP lancées et consolidées ; (ii) six (6) ESOP en opérations tests de production ; (iii) 131 tonnes de matière première constituées ; (iv) 563, 561 tonnes de riz paddy usiné ; (v) 4062 producteurs touchés dont 2775 femmes ; (vi) 3030 producteurs organisés en 284 tontines et mis en lien contractuel avec les 10 ESOP ; (vii) 51,350 tonnes de semences certifiées distribuées aux producteurs ; (viii) 307 kg de riz blanc vendu pour un chiffre d'affaires de 34,277 millions ; (viii) 10 hangars de transformation et 10 autres de tri construits. .				
Références				
Yénakpondji Janvier CAPO CHICHI Coordonnateur du ProCAD Courriel : yjcapochichi@hotmail.com				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Le contrat PADA cofinance le Programme ESOP Bénin.				

Tableau 26 : Fiche synthétique du PAGED

Intitulé et acronyme				
« Programme d'Appui à la Gestion Environnementale Décentralisée »				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
DCI-NSAPVB/2013/308-045	3 ans	2014	2016	UE, GeTM, FNUD
Maîtrise d'ouvrage :		**Maîtrise d'œuvre :** ETD		
Montant : 372 768 360 F CFA soit 569 112euros		**Partenaires :** CIDR, Conseil de préfecture de Haho, Conseil de préfecture du Moyen Mono, Commune urbaine de Notsé		
Zones d'intervention				
Préfecture de Haho et préfecture du Moyen Mono- TOGO				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
La commune urbaine de Notsé, le Conseil de préfecture du Haho et le Conseil de Préfecture du Moyen-Mono.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Notsé) : Coordonnateur + 01 Ingénieur génie civil + 01 Conseiller en finance locale + 01 Conseiller en gestion +01 Conseiller en marketing et commercialisation + 06 Animateurs de territoires + 01 Secrétaire + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 02 Stagiaires				
Objectif spécifique				
Améliorer sensiblement la qualité des espaces ruraux et urbains par la collaboration entre la société civile et les pouvoirs publics locaux dans la mise en œuvre d'actions et de services environnementaux de qualité.				
Résultats attendus				
R1 : Les collectivités locales – préfectures et commune - mettent en œuvre une stratégie territoriale concertée de développement durable. **R2 :** Des actions diversifiées de gestion durable des ressources naturelles sont planifiées au niveau de chaque canton et mises en œuvre par les OSC locales. **R3 :** Les services de base améliorant l'environnement urbain et semi urbain sont gérés par chacune des collectivités locales en partenariat avec des structures privées. **R4 :** Les principaux acquis des actions sont capitalisés et diffusés.				
Réalisations majeures de l'année 2016				
Mise en place de dispositifs de collecte et de valorisation des déchets dans la Commune de Notsè. Mise en œuvre des stratégies préfectorales de développement durable (SPDD). Elaboration du plan de développement communal (PDC 2) couplée avec la charte de développement durable de la Commune de Notsè. Amélioration de la mobilisation des ressources locales et avancées dans la gestion des ordures ménagères. Les recettes propres ont augmenté de 49 %, 25 % et 31 %, respectivement pour le Haho, le Moyen-Mono et la Commune de Notsé. Début de valorisation des ordures ménagères avec l'appui d'ENPRO, une structure spécialisée. Opérationnalisation du dispositif de valorisation des ordures ménagères à Notsè. Mise en place des infrastructures minimales et de l'équipement nécessaire pour le tri-compostage des ordures ménagères.				
Références				
Délégation de l'Union Européenne au Togo. Cité OUA-BP 1657-LOME (TOGO) Tél. (228)22 53 60 00 / FAX (228) 22 26 57 20 .E-mail : DELEGATION-TOGO@eeas.europa.eu Site web : http://www.eeas.europa.eu/delegations/togo/				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Le PAGED, le GLDD, le PAGEA cofinancent le PAGL2D (phase 2 du PAGLOC).				

Tableau 27 : Fiche synthétique du PAGEA

Intitulé et acronyme				
« Programme d'Appui à la Gouvernance locale et à l'Entreprenariat dans le secteur Agricole»				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2014	2016	UE, GeTM, FNUD
Maîtrise d'ouvrage :			**Maîtrise d'œuvre :** ETD	
Montant : 791 131 108 F CFA soit 1 206 048 euros			**Partenaires :** CIDR, Conseil de préfecture de Haho, Conseil de préfecture du Moyen Mono, Commune urbaine de Notsé	
Zones d'intervention				
Togo : Préfecture de Haho, préfecture du Moyen Mono et région des Plateaux.				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
L'ensemble des populations des préfectures de Haho et Moyen Mono (environ 350 000 hbts) ; les organisations de la société civile ; les petits producteurs et leurs familles ; les deux conseils de préfecture du Haho, du Moyen Mono et la Commune urbaine de Notsè.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Notsé) : Coordonnateur + 01 Ingénieur génie civil + 01 Conseiller en finance locale + 01 Conseiller en gestion +01 Conseiller en marketing et commercialisation + 06 Animateurs de territoires + 01 Secrétaire + 01 Chauffeur + 01 Gardien + 02 Stagiaires				
Objectifs spécifiques				
(i) La société civile et les collectivités locales se concertent et négocient, dans le cadre d'une stratégie de développement durable, la définition, la production et la gestion de biens et services de proximité et de qualité en articulation avec les services de l'Etat et les autres partenaires du territoire. (ii) Accroître le revenu des acteurs du secteur de l'agroalimentaire local et créer des emplois durables pour les jeunes.				
Résultats attendus				
R1 : Les trois collectivités locales du Haho et du Moyen Mono sont renforcées et capable d'élaborer et de suivre une stratégie territoriale concertée de développement durable. R2 : Des initiatives locales sont soutenues et réalisées sous maîtrise d'ouvrage des collectivités locales au niveau des cantons sur la base des PDT (Projet de territoire) actualisés. R3 : Les services de base améliorant l'environnement urbain et semi urbain sont gérés par chacune des collectivités locales en partenariat avec des structures privées. R4 : Un réseau d'entreprises agroalimentaires de type ESOP améliorent le revenu des petits producteurs et créent de l'emploi sur les trois territoires. R5 : Les principaux acquis des actions sont validés, capitalisés et diffusés.				
Réalisations majeures de l'année 2015				
Dans le Haho, trois entreprises de type ESOP (riz, soja, et viande) sont promues dont deux anciennes consolidées (soja, riz) et une nouvelle (viande) en création avec : (i) 2516 producteurs dont environ 20 % de femmes ; (ii) 346 tonnes de riz paddy et 1083,4 tonnes de soja sont collectés auprès des producteurs pour le compte de l'année 2016; (iii) 1525,49 tonnes de produits vendus sur le marché local au cours de la période pour un chiffre d'affaires de 456,95 millions de francs CFA, soit 697 mille euros ; (iv) 28 emplois permanents et 755 équivalents emplois créés ; (v) 563 producteurs mis en relation avec les IMF pour un crédit de 30 840 000 F CFA. Trois collectivités locales accompagnées dans la planification et la gestion du développement durable de leur territoire, le renforcement de leurs capacités techniques et financières avec : (i) la mise en œuvre des stratégies préfectorales de développement durable (SPDD) ;(ii) du plan de développement communal (PDC 2) couplée avec la charte de développement durable de la Commune de Notsè, (iii) l'augmentation des recettes totale du Haho, du Moyen-Mono et de la Commune de Notsè respectivement de 36 %, 18 % et 40 % par rapport à 2015; (iv) au total 47 IL soutenues en 2016 dont 5 dans la commune de Notsè, 22 dans le Moyen Mono et 20 dans le Haho, en considérant les initiatives relatives à la restauration des berge; (v) mise en place du dispositif de collecte des ordures ménagères avec la collecte des ordures effective dans 15 quartiers de Notsè				
Références				
Alejandro MACKINNON, Secrétaire Général GeTM, Suisse – a.mackinnon@getm.ch				

Tableau 28 : Fiche synthétique du GLDD

Intitulé et acronyme				
« Gouvernance locale et développement durable dans la commune de Notsé et dans les préfectures de Haho et du Moyen-Mono» (GLDD)				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2014	2016	AFD, UE
Maîtrise d'ouvrage :			Maîtrise d'œuvre :	
Montant : 704 508 969 F CFA soit 1 074 017 euros			**Partenaires :** CIDR, Conseil de préfecture de Haho, Conseil de préfecture du Moyen Mono, Commune urbaine de Notsé	
Zones d'intervention				
Préfecture de Haho, préfecture du Moyen Mono et commune de Notsé, région des Plateaux, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Population du Haho et du Moyen Mono : 309 000 habitants répartis en 413 villages et quartiers, 14 cantons, 1 commune, 2 préfectures. Autorités locales, organisations de la société civile, services de l'Etat. Au moins 1000 groupements et associations villageois.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Notsé) : Coordonnateur + 06 Animateurs de territoire + 01 Conseiller en finance locale + 01 Conseiller en maîtrise d'ouvrage + 01 Comptable-logisticienne + 01 Chauffeur + 01 Gardien				
Objectif spécifique				
La société civile et les collectivités locales se concertent et négocient, dans le cadre d'une stratégie de développement durable, la définition, la production et la gestion de biens et services de proximité et de qualité en articulation avec les services de l'Etat et les autres partenaires du territoire.				
Résultats attendus				
R1 - Les trois collectivités locales du Haho et du Moyen Mono sont renforcées pour élaborer et suivre une stratégie territoriale concertée de développement durable. R2 - Des initiatives locales sont soutenues et réalisées sous maîtrise d'ouvrage des collectivités locales au niveau des cantons sur la base des PDT (Projet de territoire) actualisés. R3 - Les services de base améliorant l'environnement urbain et semi urbain sont gérés par chacune des collectivités locales en partenariat avec des structures privées. R4 - Les principaux acquis des actions sont validés, capitalisés et diffusés. R5 - Les capacités des habitants et de leurs représentants sont renforcées et ils connaissent mieux leurs rôles dans le processus de décentralisation.				
Réalisations majeures de l'année 2016				
(i) Trois collectivités locales sont accompagnées dans la planification et la gestion du développement durable de leur territoire, le renforcement de leurs capacités techniques et financières avec : (i) la mise en œuvre des stratégies préfectorales de développement durable (SPDD) ;(ii) du plan de développement communal (PDC 2) couplée avec la charte de développement durable de la Commune de Notsè, (iii) l'augmentation des recettes totale du Haho, du Moyen-Mono et de la Commune de Notsè respectivement de 36 %, 18 % et 40 % par rapport à 2015; (iv) au total 47 IL soutenues en 2016 dont 5 dans la commune de Notsè, 22 dans le Moyen Mono et 20 dans le Haho, en considérant les initiatives relatives à la restauration des berge; (v) mise en place du dispositif de collecte des ordures ménagères avec la collecte des ordures effective dans 15 quartiers quartiers sur les 24 qui forment la ville de Notsè, (vi) le début de transformation des déchets organiques en compost				
Références				
Isabelle HOYAUX, Directrice Exécutive du CIDR, isabelle.hoyaux@cidr.org Tél. : +33 3 44 42 71 40 ; Laurent DELCAYROU, Directeur département IMGT (Ingénierie Management et Gouvernance des Territoires) au CIDR, France – laurent.delcayrou@cidr.org – Tél. : +33 3 44 42 71 40				

Tableau 29 : Fiche synthétique du PAGDA

Intitulé et acronyme				
« Projet d'Appui à la Gouvernance concertée pour le Développement Agricole de la Préfecture de Blitta au Togo »				
Références contrats	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	2 ans	2014	2016	CFSI/FF, CG Yvelines, PPLM
Maîtrise d'ouvrage :		**Maîtrise d'œuvre :** ETD		
Montant : 135 985 919 F FCFA soit Total = 207 612,09 euros		Partenaires : Conseil de préfecture de Blitta, Union des communes du Togo		
Zones d'intervention				
Préfecture de Blitta, région Centrale, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Le conseil de préfecture de Blitta ; les CVD et CCD ; les associations, groupements ou de producteurs ou de femmes ; les populations de la préfecture de Blitta, plus spécifiquement les agriculteurs et agricultrices de la préfecture ; les services techniques déconcentrés de l'Etat.				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Blitta) : Chef projet + 02 Assistants (Animateur de territoire et Technicien Agricole)				
Objectif spécifique				
Promouvoir et renforcer le partenariat entre le conseil de préfecture de Blitta et les acteurs économiques (producteurs et leurs organisations, transformateurs, fournisseurs d'intrants et de matériels agricoles, prestataires de services financiers et non financiers, etc.) pour la production, la valorisation des produits agricoles de la préfecture en articulation avec les services techniques de l'Etat».				
Résultats attendus				
R1 : Un cadre de concertation, de négociation et de décisions entre la collectivité et les acteurs (publics-privés) du secteur agricole est mis en place et fonctionnel à l'échelle préfectorale. **R2 :** Un plan de développement agricole préfectoral concerté est défini et mis en œuvre. **R3 :** Un dispositif financier facilitant l'accès des acteurs au crédit bancaire est mis en place et fonctionnel. **R4 :** Des infrastructures productives et des initiatives locales portées par les groupements sont soutenues. **R5 :** Les capacités techniques et financières du conseil de préfecture de Blitta sont renforcées.				
Réalisations majeures de l'année 2016				
(i) Le cadre de concertation, de négociation et de décisions entre la collectivité et les acteurs du secteur agricole mis en place s'est doté d'une charte de fonctionnement ; (ii) la stratégie préfectorale de développement agricole de la préfecture de Blitta élaborée a été est diffusée ; (iii) la charte de développement durable élaborée a été est diffusée ; (iv) les membres du cadre de concertation ont été sont formés sur la méthodologie d'élaboration d'un document de stratégie préfectoral de développement agricole ; (v) une convention de partenariat tripartite a été est signée pour la mise en place du fonds de garantie; (vi) au total, 26 projets d'initiatives locales portées par des organisations de producteurs ont été sont mis en œuvre ; (vii) le diagnostic organisationnel du Conseil de préfecture a été est réalisé et est en cours de mise en œuvre ; (viii) un atelier de réflexion sur la mobilisation des ressources financières a été est tenu ; (ix) un document de stratégie de mobilisation des ressources a été est élaborée et est en cours de mise en œuvre ;(x) les producteurs de riz ont amélioré les rendements sur leurs exploitations ; (xi) les producteurs ont amélioré leurs pratiques agricoles.				
Références				
Joachim HUNLEDE, Secrétaire Permanent de l'Union des Communes du Togo, Marion PERIN, Assistante Technique, Tél. (228) 22 61 45 16 – pmarion@uct-togo.org				

Tableau 30 : Fiche synthétique du PRBSA

Intitulé et acronyme				
« Projet de Renforcement des Bases de la Souveraineté Alimentaire à Blitta au Togo »				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	3 ans	2013	2016	CFSI/FF
Maîtrise d'ouvrage :		**Maîtrise d'œuvre :**		
Montant : 163 750 000 F CFA soit 250 000 euros.		**Partenaires** : CIDR, Conseil de préfecture de Blitta, Union des communes du Togo		
Zones d'intervention				
Préfecture de Blitta, région Centrale, Togo				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Les populations de la préfecture de Blitta, plus spécifiquement les agriculteurs et agricultrices de la préfecture. Les associations, groupements ou organisations de producteurs ou de femmes. Les jeunes diplômés qui constituent la main d'œuvre occasionnelle à utiliser au sein des entreprises. La population des grandes villes bénéficiera de produits finis et semi finis de qualité à des prix compétitifs. Le Conseil de Préfecture de Blitta qui est le bénéficiaire direct de l'action.				
-Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo (Blitta) : Chef projet + 01 Conseiller en gestion + 01 Conseiller technique CIDR qui consacrera deux hommes mois.				
Objectifs spécifiques				
(i) Augmenter et diversifier les revenus des producteurs par la mise en place de petites unités de transformation et commercialisation de produits. (ii) Consolider et opérationnaliser le rôle de l'OP faitière dans le dialogue avec les collectivités territoriales				
Résultats attendus				
R1 : Les producteurs ont augmenté leurs productions et leur productivité. **R2 :** Quatre entreprises agroalimentaires de type ESOP sont promues et intègrent les producteurs dans leur gouvernance. **R3 :**L'OP faîtière est renforcée et est reconnue comme acteur important de la structuration des filières agricoles dans la préfecture et dans la Région. **R4 :** Le conseil de préfecture de Blitta s'est doté d'une stratégie de territorialisation de la politique agricole.				
Réalisations majeures de l'année 2016				
Plus de 500 producteurs ont été sensibilisés et formés sur les techniques agricoles de production durables. 7 hectares de bas-fonds ont été aménagés. La superficie moyenne globale a augmenté. Elle est de 0,62 ha, soit 124 % de la cible avec des niveaux de rendements acceptables avec (i) un rendement de riz de 1,8 t/ha (sans aménagement du site) et 4 t/ha (après aménagement du site) contre 0,9 t/ha en 2015 et 1,32 t/ha en 2014 ; (ii) un rendement de semence de soja de 1,3 t/ha contre 0,8 t/ha en 2015 et ; (iii) un rendement de soja conventionnel de 1,5 t/ha contre 0,9 t/ha en 2015 et 1,2 t/ha en 2014. Quatre entreprises agroalimentaires de type ESOP sont promues dont une intègre 53 producteurs dans sa gouvernance, avec près de 656 producteurs touchés, 9 emplois stables (permanents) et 447 équivalents emplois créés. Une plate-forme préfectorale des OP est mise en place et renforcée sur plusieurs thématiques. Un plan d'action annuel est élaboré et mis en œuvre.				
Références				
Joachim HUNLEDE, Secrétaire Permanent de l'Union des Communes du Togo, Marion PERIN, Assistante Technique, Tél. (228) 22 61 45 16 – pmarion@uct-togo.org				
Commentaire et autres informations pertinentes				
Le PRBSA, le PAGEA et le Programme ESOP TOGO cofinancent le PAGDA.				

Tableau 31 : Fiche synthétique du PAPEBA

Intitulé et acronyme				
« Projet d'Appui à la Préservation des Ecosystèmes et de la Biodiversité grâce à l'Agropastoralisme »				
Référence contrat	Durée totale	Date début	Date fin	Financement
-	30 mois	2014	2016	UE
Maîtrise d'ouvrage : Acting For Life		**Maîtrise d'œuvre :** ETD (partenaire de mise en œuvre)		
Montant : 169 331 euros		**Partenaires :** RAFIA, FENAFIBVTO, ARED, CIRAD, RECOPA, APIDEV, ANOPER		
Zones d'intervention au Togo				
Togo (Régions des Savanes, de la Kara, Centrale, et des Plateaux)				
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles				
Groupes cibles : Population des régions des Savanes, de la Kara, Centrale, et des Plateaux. Directs : les éleveurs et les riverains des aires protégées des 4 régions. Indirects : les communautés qui, tels que les maraîchers, les producteurs de coton et de céréales, s'intéressent de plus en plus à l'élevage				
Ressources impliquées (localisation et composition de l'équipe projet)				
Togo : Chef projet (Lomé) + 2 Animateurs (Blitta et Notsè)				
Objectif spécifique				
Afin de permettre aux Acteurs Non Etatiques (ANE) de participer au développement économique et durable de leur territoire, renforcer le dialogue entre les ANE concernant les enjeux locaux et nationaux de la gestion concertée des ressources naturelles en lien avec le convoyage à pieds du bétail en périphérie des aires protégées conduisant à la sécurisation et à l'aménagement de couloirs de passage d'animaux.				
Résultats attendus				
R1 : Les associations de riverains des forêts classées, des aires protégées et les associations d'éleveurs sont en mesure de se concerter et de prendre des positions communes sur les enjeux de la gestion durable des ressources naturelles liés à la mobilité de l'élevage en s'appuyant sur des outils d'animation fonctionnels. **R2** : Des pistes pour la transhumance et la commercialisation du bétail sont sécurisées, aménagées et gérées de façon conjointe, inclusive et équitable entre les usagers et les acteurs institutionnels concernés.				
Réalisations majeures de l'équipe de ETD au titre de l'année 2016				
Deux (2) points d'eau sont réalisés et mis à la disposition des comités de gestion mis en place. Deux (2) comités de gestion des points d'eau installés. Douze (12) comités de suivi mis en place pour jouer le rôle de veille sur les circuits concertés et sécurisés. Deux mille cinq cents (2 500) balises implantés sur environ deux cent trente (230) km de pistes négociés. Sensibilisation pour une transhumance apaisée. Appui à la gestion et au règlement des conflits. Elaboration des protocoles de gestion des marres d'eau. Animation des derniers ateliers de sortie de reconnaissance.				
Références				
Marie AARNINK, Coordinateur Administratif et Financier Afrique / Agropastoralisme 1050 Avenue de l'Europe BP 07 F-93352 Le Bourget Aéroport Cedex. Tél. 33-1.49.34.89.22 Fax 33-1.49.34.83.10 maarnink@acting-for-life.org				